

Racine et La Voisin / Avec un portrait de La Voisin gravé par Hanriot, d'après Coypel.

Contributors

Montifaud, Marc de, 1850-

Publication/Creation

Paris : [D. Bardin], 1878.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/unzsvcev>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

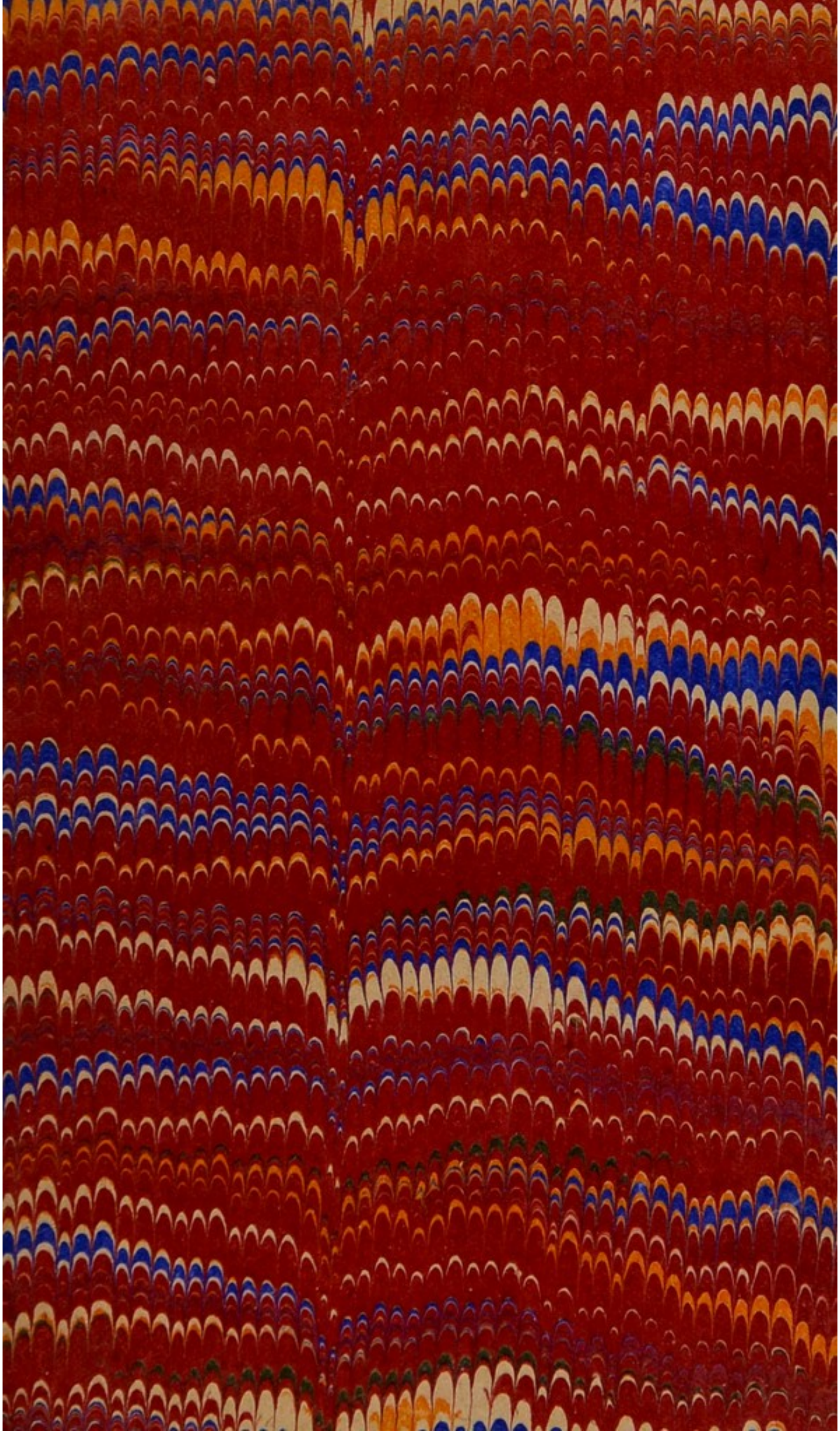
**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

(2)BZP(RACINE)



22501615810



C. xvii. b

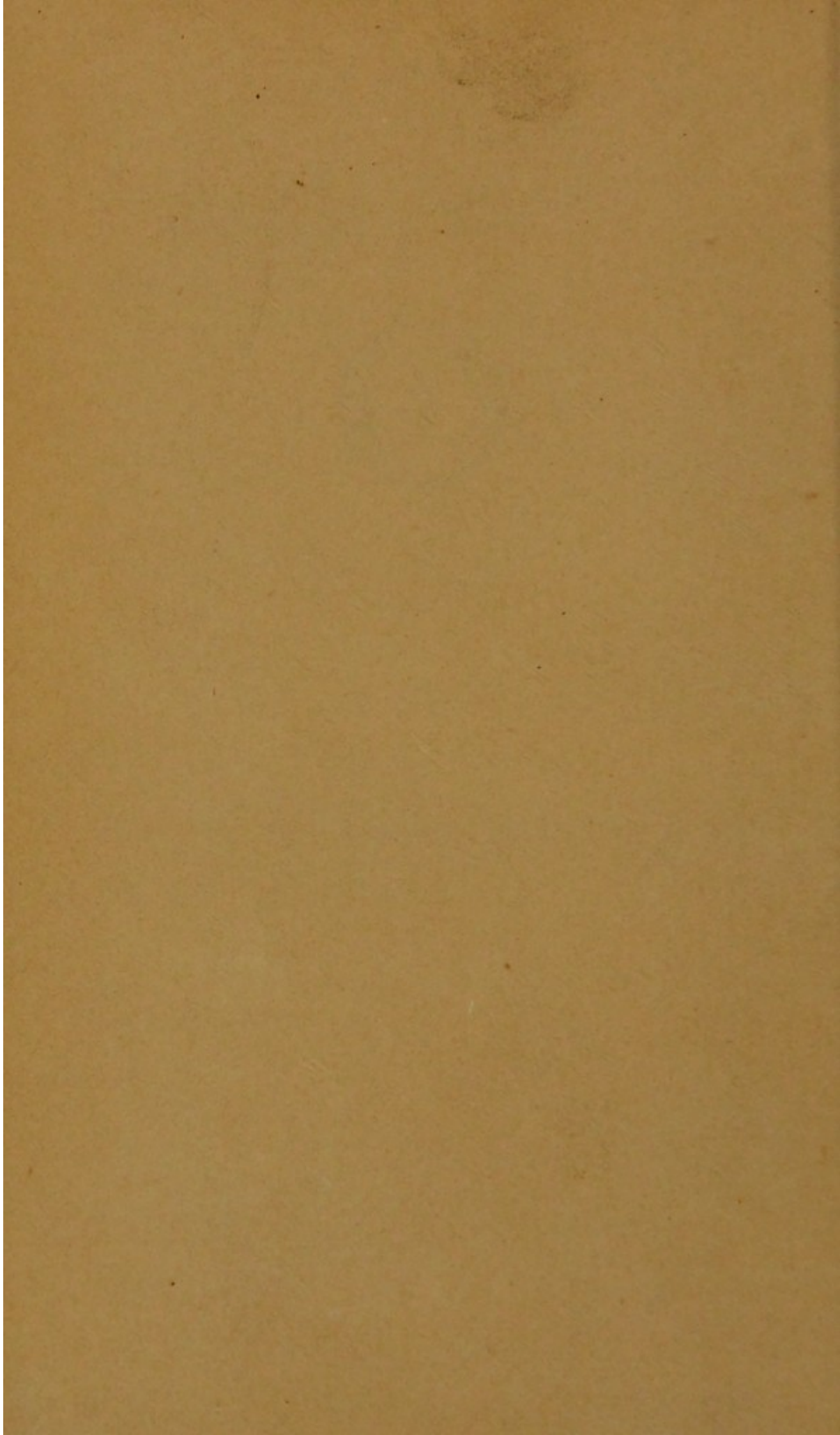
*

Duhem
100 ft. ft.
20 Dec. 28

6900 (2) 137

BZP (Racine)





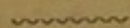
RACINE

ET

LA VOISIN

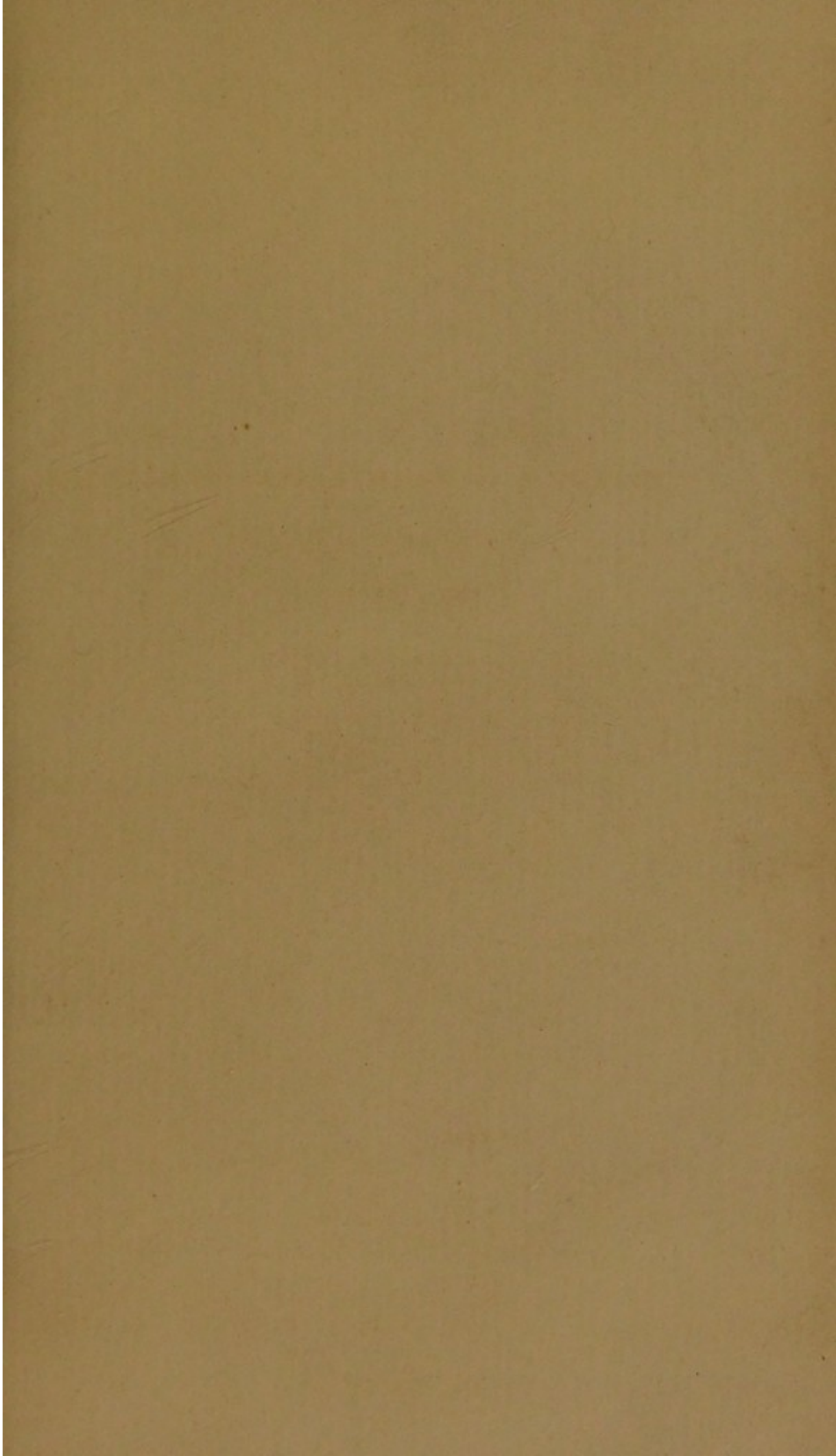
TIRAGE A 100 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

Sur papier de Hollande.



N^o 53

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.





LA VOISIN.

Gravé par Hanriot d'après Coypel.

MARC DE MONTIFAUD

RACINE

ET

LA VOISIN

AVEC

UN PORTRAIT DE LA VOISIN

Gravé par HANRIOT, d'après COYPEL.

« Vous trouverez ci-joint les ordres
du Roi nécessaires pour faire arrêter la
dame Larcher, ceux pour l'arrêt du
sieur Racine vous seront envoyés aus-
sitôt que vous les demanderez. »

(Lettre de Louvois à M. de Bezons.)



PARIS

—
1878

Tous droits réservés.

(2)

BZP (Racine)





RACINE ET LA VOISIN

I

IL est des moments critiques où l'on se trouve forcé, à chaque goutte d'encre que l'on répand, d'écrire en dessous : Cette goutte d'encre n'est pas destinée à dévorer des institutions saintes ou des reliques encore plus saintes, à souligner des allusions profondes, à parler de chevelures absentes ou de l'absence de toute autre chose encore. Nous serions désespéré qu'à propos d'esquisses de défauts physiques ou morales plus ou moins voilées chez ceux que nous heurtons tous les jours, nos adversaires eussent à se reconnaître un empressement trop spontané.

Nous n'avons certes pas de préoccupations à

l'égard du lecteur insouciant qui, lorsqu'un livre lui déplaît, se contente de le mettre sur le coin d'une table, et ne se croit pas forcé d'injurier l'auteur pour cela. Le pauvre diable de mouchard qu'on nous assure contraint à nous suivre à la bibliothèque et qui a dû, pendant nos trois mois de *carcere duro*, changer la direction de ses points visuels, est certes plus lésé que lui en ses habitudes. Que d'intérêts atteints chaque fois qu'on nous poursuit! Sans compter les fameux intérêts des mœurs qu'on prétend si endommagés.

La désapprobation a cinquante manières de se manifester envers un écrivain. Il est des personnes qui ne se contentent pas de le lui exprimer verbalement, mais qui éprouvent le besoin de lui en faire la confidence sur autre chose qu'un petit carré satiné « afin qu'il n'en ignore. » Et, comme il ne serait pas assez convaincu, on l'engage à se montrer à telle heure désignée dans un monument qui touche la Sainte-Chapelle, pour se l'entendre réitérer une fois de plus.

Deux fois nous avons vu, par un des vitraux de l'appartement de Thémis, l'ange qui plane au faite de la Sainte-Chapelle plongeant sa taille svelte dans les airs; harmonieux symbole qu'on dirait placé à dessein tout près d'un endroit assez

favorable à la sentence de Pascal : « L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête. »

C'est pour cela que nous supplions qui de droit, ceux qui doivent être nos censeurs, au nom du petit opuscule *Racine et la Voisin*, de se convaincre par eux-mêmes que la Voisin a existé, que M. de La Reynie a existé, que Racine aussi a vécu il y a deux siècles.

Ayant été accusé de l'invention de quelques individualités très-réelles cependant, on pourrait croire encore que les susdits personnages, Racine en tête, sont d'invention dans l'ordre chronologique. Dans le cas d'un nouveau doute, nous comptons que le hasard mettra sous certains yeux *le Manuel des commençants* (Hachette, boulevard Saint-Germain, 1 fr. 25 ; — demander une remise), qui leur prouvera que M. de La Reynie a bien été le président qui a jugé la Voisin, et la Voisin la contemporaine de Racine. Nous jurons solennellement, par toutes les lois de la syntaxe et de l'histoire, par toutes les objurgations des dictionnaires et du code, sur les livres du parfait criminel et de la morale en images, que *Racine a réellement vécu sous Louis XIV, comme Richelieu sous Louis XIII*. Nous espérons enfin qu'à force de recherches, il sera possible de se convaincre que c'est sous

Louis XIV que furent écrits *Athalie*, le *récit de Théràmène* et *les Plaideurs*.

Mais comme c'est faire acte d'immoralité que de s'attaquer à certains fétichismes, possédât-on des preuves à crever l'œil du plus myope, tâchons de déboucher un peu le flacon de l'essence moralienne pour l'analyser.

La morale, croyons-nous, est un personnage des plus abstraits et des plus impersonnels. D'où vient donc qu'on déclare la bonne dame toujours transie, essoufflée, mourante? D'où vient cette préoccupation à l'égard d'une nature si parfaitement en dehors de la nature humaine, qu'en raison de son essence divine elle ne peut craindre ni les rhumes, ni les catarrhes? La morale n'est pas une dynastie et n'a aucune raison pour être renversée. Il est vrai que tout en lui supposant cette organisation spirituelle, les coups de sa main vénérable se font sentir autrement que par l'abstraction, la révélation ou l'insinuation, et ses arrêts s'expriment avec d'autres formules que des métaphores ou des allégories. Il se pourrait donc qu'elle eût des incarnations fort substantielles. Mais nous ne demandons pas mieux que de la trouver aussi diaphane de taille et de visage que la limpidité des *attendu* d'un jugement, et jamais on ne nous fera avouer que cette ventripotente personne a les cuisses avachies, les mus-

cles dessoudés, qu'elle bourre de tabac les fosses magistrales de son nez.

Ah! la morale, la sainte morale, qu'est-ce donc au juste? C'est le réquisitoire ourdissant ses fils; c'est la trahison entrant par toutes les portes; c'est le sourire d'un ami applaudissant intérieurement à votre souffrance; c'est sa parole hypocrite et son geste cafard; c'est le prêtre qui vous dénonce; c'est la femme surtout, menteuse et traître, n'ayant pas un élan vrai, infâme à toutes ses heures, vénale en amour; c'est celui qui, sous le masque d'un faux éclectisme littéraire, ne montre dans le logis d'un artiste qu'une figure truffée de sourires, dont les phrases ouatées de précautions de toutes sortes sont de mise chez le monarchiste et le républicain. Tels sont les faisandés qui se rassemblent autour d'un écrivain, se pénétrant par un même sentiment : la jalousie de ce qui s'élève en cette noble mêlée où quelques gueux de lettres hurlent le mieux qu'ils peuvent dès qu'on crève le ciel en papier bleu de la vraie, pure et sainte morale.

L'essence du flacon est connue maintenant; mais si nous jouissons à narguer en face les *omni-truqueurs* qui se promènent sous forme d'infusoires dans son eau claire, combien voudrions-nous nommer ceux de nos maîtres, ceux de nos confrères après eux, qui ne craignent pas de se

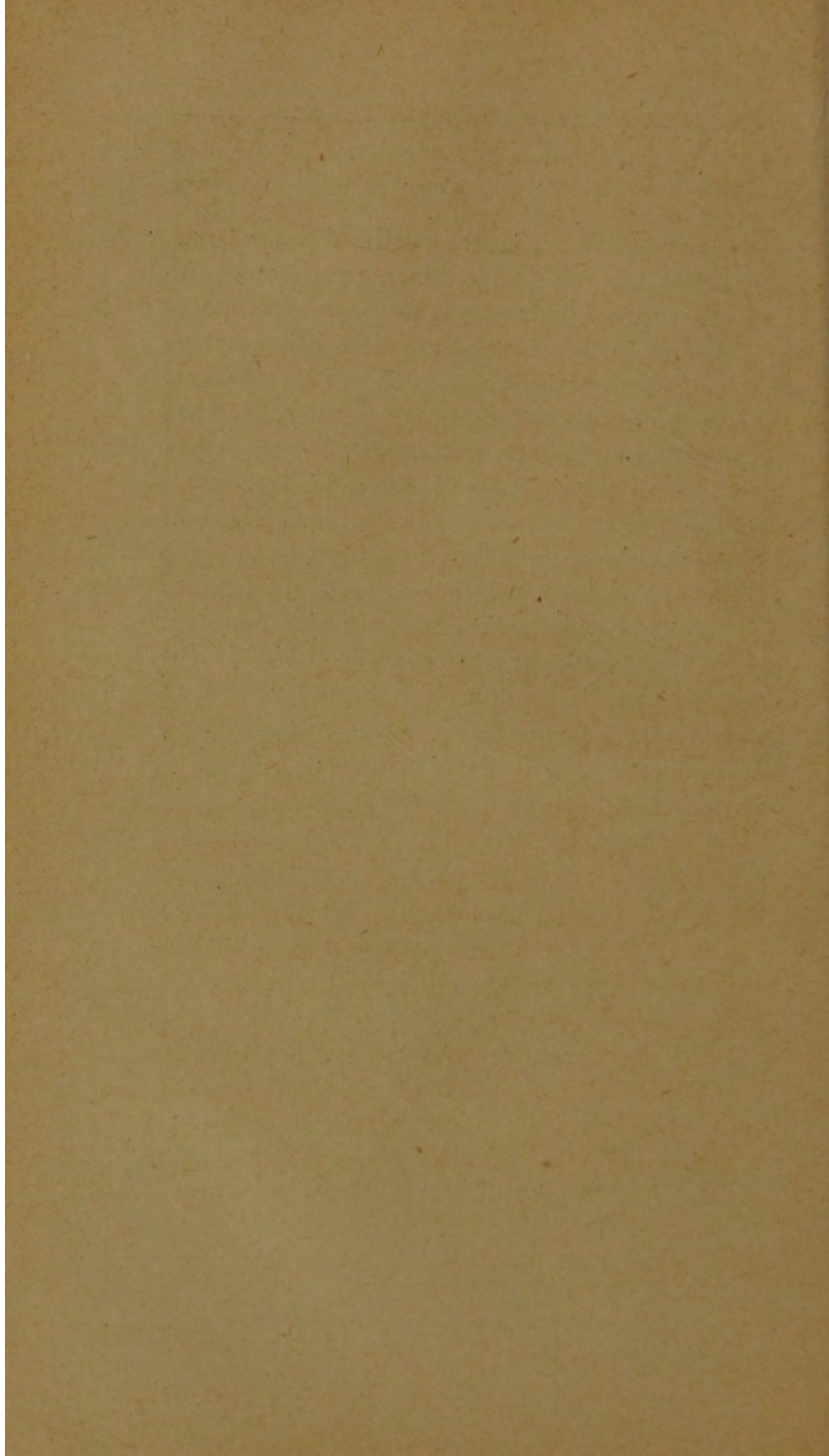
dénoncer d'avance aux colères futures du parquet, en témoignant très-haut leurs sympathies à l'artiste plus qu'à moitié dévoré par les arrêts de Thémis! On les reconnaît de suite, on les a déjà salués.

Une remarque, en finissant :

La morale a subi des amputations déjà si nombreuses qu'il ne doit plus lui rester aucun membre; alors, comment se fait-il qu'elle soit toujours blessée et toujours malade depuis le temps qu'on l'ampute? De deux choses l'une, ou elle n'existe plus, ou elle est incurable; et il serait grand temps d'en finir avec elle. Il en est de sa personnalité, ce nous semble, comme des reliques des saints le plus souvent empruntées aux carcasses des volatiles; la nouvelle morale est loin d'être authentique, c'est un mannequin qu'on a fait semblable à la première, qui était bonne femme au fond. De temps à autre quelqu'un se cache dans le ventre du pantin, imitant à s'y méprendre la voix de la défunte. Quelqu'un?... Mais les spectateurs ne sont pas dupes. Ah! disent-ils, nous voyons bien le truc, celle-là est une parvenue qui, parce qu'elle s'assied dans le fauteuil de l'ancienne, s'imagine entrer dans sa peau. Mais, à d'autres! Nous la reconnaissons à ses ongles carrés, à sa face morveuse, à sa robe qu'elle ne sait point porter, à ses grands pieds, à

ses grands gestes. L'autre, celle d'il y a quarante-sept ans, avait un charme de douairière qui, ayant péché dans son jeune temps, passe sur beaucoup de choses, ma foi! Elle entendait encore la plaisanterie salée, et se trouvait de trop bonne compagnie pour employer la bassesse et l'hypocrisie, la calomnie et l'outrage envers l'écrivain qu'elle condamnait. Elle conservait pendant ses jugements sa bonbonnière, son rouge et son toupet, et faisait tout bas confidence à l'inculpé — la coquette — qu'elle avait goûté une joie d'amoureuse à le lire. En s'en allant, il éprouvait, Dieu nous pardonne, le désir de lui baiser le bout des doigts. Tandis que celle que nous voyons là-bas est une intruse à rouge trogne, sans noblesse et sans fierté dans son langage...
Fi! l'ignoble mégère!







II

L nous souvient que Voltaire a dit, à propos d'Arnaud exilé : « Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. » Trait charmant, répliquait Sainte-Beuve, « où perce à la fois une légère malice et une sympathie généreuse; ceux à qui ce plaisir d'écrire en liberté tient lieu de tout forment une race à part, et Voltaire en est comme Arnaud. » Aujourd'hui pareille jouissance offre les mêmes périls, non moins infranchissables qu'au siècle des proscrits de Port-Royal. En abordant un des points les plus obscurs de la vie de Racine, nous nous demandons si ce ne serait pas notre procès que nous inscririons à la place du sien.

Nous ne reprenons point la vie de celui qui ajoutait volontiers à son nom : « prieur d'Épinay. » Ce qu'il nous importe, c'est de savoir si le poète, doublé d'un séminariste, n'aurait pas em-

porté avec lui quelques-uns de ces douteux secrets dont l'École des chartes ne se dessaisit jamais qu'en faveur de ses initiés; et dans cet ordre de faits, une fois le soupçon formulé, il semble qu'on le doive creuser jusqu'à une solution vraie ou fausse. Il est de certaines idées comme de ces spectres évoqués par Manfred, dès qu'ils sont sortis de terre on ne peut plus les abandonner avant de les avoir contraints à accomplir leurs évolutions.

Ce n'est un mystère pour personne que Racine a été compromis dans le procès de la fameuse Voisin; mais, chose étrange, personne n'a voulu s'y arrêter. M. Paul Mesnard, l'auteur presque impeccable d'une notice sur Racine, ne prend pas la peine d'accorder à cette insinuation un quart de page pour la juger; il la suppose toute écartée d'avance, et M. Pierre Clément, dans un article sur la « chambre de l'Arsenal » à la *Revue des Deux-Mondes* de janvier 1864, ne s'en préoccupe pas davantage. Or, nous ferons seulement remarquer que si l'un de nos confrères avait à sa charge deux lignes pures et simples du genre de celles qui émanent du dossier de la Voisin contre Racine, innocent ou non, notre confrère se verrait condamner à une réclusion de dix ou quinze années.

Le problème qui se soulève après deux siècles

est donc celui-ci : Racine doit-il être considéré comme empoisonneur de la du Parc? Louis XIV a répliqué affirmativement à cette accusation par la bouche de Louvois.

Nous croyons nécessaire à présent, avant de continuer, de nous remettre en face d'une esquisse consciencieuse de l'homme privé :

Élève boursier du collège de Beauvais, Racine eut à endurer, dans son enfance, les terribles coups de lanière qui précédèrent dans l'enseignement l'éducation sentimentale de Rousseau. L'effet de préceptes aussi cuisants est de rendre souvent la chair si malléable qu'on y imprime ce que l'on veut ; les muscles, le cerveau, prennent la contexture des moules dans lesquels on les introduit ; ici on abat un angle, là on fait une saillie ; la tête de l'écolier n'est plus qu'une boîte oblongue sans sinuosité apparente. Ces commencements l'ont maté ; il arrive à Port-Royal à seize ans, aussi lisse, aussi fondant qu'un cierge, comme si les vents de la passion « jeune, avide, à jeun et irritée » ne le mordaient pas encore.

Ce n'est qu'après 1660 qu'il n'y regarde pas de si près et que, sans se gêner, il trace ces quelques lignes à Le Vasseur : « Je lis des vers, je tâche d'en faire ; je lis les aventures de l'Arioste et je ne suis pas moi-même sans aventures ; une

dame me prit hier pour un sergent ; je voudrais qu'elle fût aussi belle que Doralice, je lui aurais fait les offres que Mandricard fit à cette belle quand il congédia toute sa suite pour l'emmener : — Je serai dans tous ses besoins, son maître, sa nourrice, son sergent. Mais je ne me suis pas trouvé assez échauffé pour lui faire cette proposition. »

C'en est fait, le moment de la dispersion des solitaires est arrivé et ce n'est pas à leur sujet que le petit Racine, comme on disait alors, exercera « sa note soupirante. » Au contraire, il n'a plus d'ironie assez « pincée, » assez « cruelle » pour se moquer de ceux qui entravent ses débuts poétiques ; la disgrâce de Port-Royal lui plaît ; il ne se croit point lié envers ses anciens maîtres et se met contre eux avec l'opinion publique ; on sent déjà l'homme cherchant à s'appuyer sur la cour, sur la société, qui rampe sous l'aristocratie et devine ceux dont il aura besoin dans dix ans. Il a le respect de la force, le culte de la loi et lui sacrifie très-gaiement sa famille ; car c'est à propos de M. Singlin qu'il écrit : « Madame notre *sainte* tante qui se croit incapable d'aucune joie depuis la perte de son *saint* père. »

Lorsque la famille Racine s'aperçoit que le disciple « très-peu touché » va être entamé par la dissipation mondaine, on l'envoie attendre la

tonsure chez un de ses oncles à Uzès. On l'escorte partout ; un religieux du chapitre d'Avignon lui répète sans cesse : *Domus mea, Domus orationis* ; pourquoi ne se débarrasse-t-il pas immédiatement de son attitude cauteleuse ? Cependant un éclair de sincérité jaillit de sa plume lorsqu'il refuse d'user de subterfuge à l'égard de sa tante la religieuse : « C'est bien assez, déclare-t-il, de faire ici l'hypocrite, sans le faire encore à Paris, par lettres, car j'appelle hypocrisie, d'écrire des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que de se recommander aux prières. »

A-t-il réellement pris son parti d'être prieur ? C'est douteux. En ce cas, combien l'on préfère à Racine ces fils irrespectueux, rompant franchement avec l'autorité paternelle. Tous les vêtements sont bons pourvu qu'ils lui servent. Boileau, son ami, fut contraint d'avouer qu'il était « railleur, inquiet, jaloux et voluptueux. » Plus tard, lorsque l'élève de Port-Royal traite avec un dédain suprême tant d'œuvres sans goût et sans puissance émanées de ses maîtres, il s'empresse d'ajouter : « Que voulez-vous, tout le monde ne peut pas écrire contre les jésuites : on peut arriver à la gloire par plus d'une voie. » N'était-ce pas la preuve que Racine le tendre, Racine le doux, et le mélancolique, loyolisait tant

qu'il pouvait? « Chaque coup portait, dit Sainte-Beuve. Les traits sont si fins qu'ils entrent de toutes parts; ils sont si polis qu'on ne s'aperçoit qu'à la réflexion des blessures. C'était un ennemi peu commode comparé à Boileau, brusque et franc, mais sans fiel; il nous paraît plus caustique, plus malicieux, plus capable de piquer jusqu'au sang et d'enfoncer l'aiguille avec lenteur; il savait le bon endroit pour les piqûres, et se plaisait à l'irritation qu'elles causaient. »

Bel esprit plutôt que poète, discoureur avant tout, parfileur de rimes, affolé de beau langage, il fuira toujours la chaleur, la puissance d'un emportement passionné; l'homme qui écrivait plus tard à M^{me} de Maintenon : « Ayez la bonté de vous souvenir combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses, » cet homme-là pouvait-il ne pas réprimer comme une révolte tout ce qui ressemblait à un soulèvement particulier de son individu, à un élan fiévreux et sauvage, à une ardente originalité enfin? Ce joli joli Racine qui vient de toucher cent louis pour une ode au roi, et reçoit un peu plus tard une pension de six cents livres, friand de choses lestes mais sans amour, n'a qu'une préoccupation : être courti-

san, rester toujours en belle humeur. Il a la manche large du prélat artificieux; sa taille se redresse près de ses inférieurs, et ploie toute humble en face des grands, comme celle d'un cuistre de sacristie; c'est un parolier onctueux qui ne communiquera point l'âpre sensation du beau; en le regardant sous son brillant costume on se souvient encore qu'il a été habillé de noir de la tête aux pieds. La lèvre est humide et sensuelle; le nez, serré aux narines, s'hébraïse dans l'ovale un peu étroit du visage qu'enveloppe la fameuse perruque mollement jetée, dont les boucles énormes s'éclairent au frisement de la dentelle du jabot. Le front est immense, uni et blanc, aigu à l'extrémité; les regards sont frappés des « coups de jour » de l'esprit et reflètent tout l'ambiant d'une fascinante douceur.

Jusqu'à *Andromaque*, c'est un homme qu'on peut considérer comme ayant la passion des vers, sans être un poète. Ses fameuses odes ressemblent à des amplifications de rhétorique; esprit exact, éloigné de toute folie, il n'a qu'un but : la captation, peu lui importe l'indélicatesse des procédés; aussi le *Journal de La Grange* ne craint pas de mentionner le fait suivant, assez significatif :

Vendredi 15 mars 1668. — Ce mesme jour,

la troupe fust surprise que la mesme pièce d'*Alexandre* fust jouée sur le theastre de l'hostel de Bourgogne. Comme la chose s'estoit faite de complot avec M^r Racine, la troupe ne crut pas deuoir les partz d'auteur aud^t M^r Racine, qui en usoit si mal que d'auoir donné, faict aprendre la pièce aux autres comediens. Lesd^{tes} partz d'auteur furent repartagées et chacun des douze acteurs eust pour sa part. 47^l »

Dimanche 20^{me}. — *Alexandre*. 597^l »
Part. 42^l 15^s

Mardy 22^{me}. — *Idem*. 116^l »
Part. 8^l 10^s

Dimanche 27^{me}. — *Idem*. 277^l »
Part. 16^l »

Comme homme, il n'est pas capable de générosité lorsqu'il ne s'agit point de ses proches ou de ses amis, ce qui revient au même; et, sous le plus beau reflet de la faveur royale, voici comment il en usait avec les gens de lettres qui tentaient d'approcher Louis XIV :

M^{me} des Houlières était auteur d'une épître envers plus que médiocre, dédiée au duc de Bourgogne, que le marquis de Dangeau promit de montrer au roi. Il y avait dans cette pièce le trait suivant à la louange de Louvois, mais qui s'adressait plus directement à Louis XIV, se-

lon le témoignage des contemporains, qu'au ministre :

Avec tant de secret, d'activité, d'adresse,
Un si grand dessein s'est conduit,
Que la nymphe qui vole et qui parle sans cesse
N'en a pu répandre le bruit :
Utile et glorieux ouvrage
De ce ministre habile, infatigable et sage,
Que le plus grand des rois de sa main a formé,
Que ni difficulté ni travail ne rebute
Et qui, soit qu'il conseille ou soit qu'il exécute,
De l'esprit de Louis est toujours animé.

Racine, susceptible, chatouilleux comme un courtisan, crut cette strophe blessante pour le souverain en ce qu'elle indiquait, dit Sainte-Beuve, « une gloire partagée. » Il conseilla au marquis de Dangeau de passer la stance en lisant la pièce au roi, ce que fit le marquis. Le maréchal de La Feuillade s'informa du motif de cette suppression auprès de Dangeau, qui rejeta la faute sur Racine; mais, comme il était de l'Académie, il y montra l'épître en question le jour de la réception de Fontenelle, le 5 mai 1691, afin de réparer une omission qui sentait la crainte; l'abbé de La Vau se chargea de la lecture, que le blond abbé Testu, directeur de l'Académie, blâma fort; ce fut au point qu'il convoqua une réunion afin d'y faire décréter

qu'on ne communiquerait jamais en séance aucune œuvre si elle n'était d'un des membres. Grande raillerie alors du côté du public, et l'abbé fut chansonné de la belle façon :

De par l'abbé Testu qu'en mitre
Ne verront jamais ses amis,
On a convoqué le chapitre
De nos seigneurs les beaux esprits,
 Qu'il a repris,
 Qu'il a repris,
Moins pour avoir lu cette épître
Que pour n'en avoir rien omis.

Ce jour-là, d'humeur si mutine,
Se trouva le docte troupeau,
Qu'à sa fatuité blondine
On cria de chaque bureau :
 Dans le panneau,
 Dans le panneau,
Qu'a tendu le dévot Racine,
Il a donné comme Dangeau.

Le dévot Racine méritait bien ce coup de griffe pour cette insigne lâcheté de la part d'un homme de sa valeur ; le public ne s'y trompait pas lorsqu'il disait par la bouche d'un annotateur du temps : « Fadeur et impertinence de tout côté. »





III

LORSQUE Racine se sentit assez fort pour dominer la fortune, il s'appuya beaucoup sur Boileau, né courtisan comme lui, et s'inquiéta assez peu d'user de trahison à l'égard de Molière. Tous deux convoitaient M^{lle} du Parc; Racine finit par l'emporter, et, à ce que l'on prétend, l'épousa; mais il ne se contenta pas de cette victoire, il enleva à Molière son actrice préférée. On lit à ce sujet au *Registre de La Grange* de 1667 : « M^{lle} du Parc a quitté la troupe et a passé à l'hôtel de Bourgogne, où elle a joué *Andromaque* de M^r Racine. Nostre troupe, qui estoit de douze partz, est restée composée de onze partz et a continué de mesme jusques à Pasques de l'année 1670. »

Le mariage de M^{lle} du Parc avec Racine est-il revêtu d'authenticité complète? Non, car nous trouvons dans une lettre de M^{me} de Montmo-

rency, datée du 10 juillet 1668 : « Le chevalier de Rohan veut épouser la du Parc, fameuse comédienne; la famille du chevalier s'y oppose. » Bussy répondit, de Chaseu, le 17 du même mois : « J'admire l'étoile de la du Parc, qui a donné mille passions à mille gens et jamais une médiocre. Si le chevalier de Rohan l'épouse, ce sera un grand triomphe pour l'amour; il est beau pour son honneur qu'il arrive de temps en temps des choses extraordinaires dans son empire; cela le fait respecter. » Et Bussy, content de cette phrase sans doute, la replace dans une autre lettre à M^{lle} d'Armentières, du 29 juillet, avec cette seule variante pour M^{lle} du Parc : « La folie du chevalier de Rohan sera complète s'il l'épouse. »

Le comte de Rabutin jugeait la chose en gentilhomme pétri de préjugés; mais avec sa finesse ordinaire, il dépista les intentions de Rohan, car le 10 août suivant il disait de nouveau à M^{me} de Montmorency : « Si le chevalier de Rohan est *véritablement amoureux*, je le tiens au désespoir sur les défenses qu'on lui a faites. S'il ne veut faire que du bruit et qu'il n'ait que de la vanité, il a contentement. »

Si Racine était marié avec M^{lle} du Parc, ce mariage restait inconnu aux yeux de la Cour et sa jalousie aurait été suscitée par l'éclat que fit dans le monde la passion de Rohan pour la

grande actrice. Quoiqu'il ne fût plus question du chevalier lorsqu'elle mourut, le 11 décembre 1668*, il est bien certain que pendant les mois qui suivirent, depuis la rupture du mariage annoncé au commencement d'août et la date du 11 décembre, le personnage de ce brillant adversaire ne dut pas cesser immédiatement d'effrayer Racine; il garda le contre-coup du projet du chevalier, si peu sérieux qu'il fût, car un amoureux se blesse souvent avec des ombres. Un homme aussi épris que l'était Racine, répétons-le encore, était le moins capable de juger son rival, et ce qu'il pouvait entrer de désir de renommée dans ce projet d'union.

« Je n'ai pu savoir, écrit Jal à propos de René Berthelot, dit Gros-René, dit du Parc, et mari de M^{lle} du Parc, quand il épousa Marquise Thérèse de Gorle, qui fut une femme de talent dans la tragédie et la comédie. M^{lle} de Gorle était-elle de famille noble, et dans « Marquise, » qui était ajouté au prénom « Thérèse, » faut-il voir l'indication d'une qualité? Je n'en sais rien. Du Parc et sa femme faisaient partie de la troupe qui, en octobre 1658, vint à Paris, arrivant de la campagne qu'elle avait courue plusieurs années. En 1659, ils passèrent au théâtre du Marais et re-

* Jal, *Dictionnaire*.

vinrent chez Molière à Pâques, en 1660. En 1667, M^{lle} du Parc, veuve alors, passe à l'hôtel de Bourgogne, où elle établit le rôle de l'*Andromaque* de Racine. Le jeudi 13 octobre 1659, René Berthelot, comédien de M. le duc d'Anjou, et Marguerite-Thérèse Gorle (*sic*), sa femme, firent baptiser *Catherine*, qui fut tenue par François de Rebé, archidiacre, comte de Lyon, et par Catherine de Neuville, fille de Nicolas de Neuville, maréchal de France, gouverneur de Lyon (Saint-Germain l'Auxerrois). Pendant le séjour de Molière à Lyon, en 1665, ces hauts personnages avaient connu les du Parc, et, à Paris, n'avaient pas refusé aux comédiens l'honneur de tenir leurs enfants sur les fonts du baptême. »

A présent, constatons un fait, c'est qu'au xvii^e siècle les femmes de théâtre soulevaient déjà d'effrayantes rivalités, précisément parce que le théâtre ne faisait que de s'illustrer ; de 1697 à 1698 les comédiennes furent recherchées des grands seigneurs * avec une passion sans frein ; la des Urlies a mérité de tenir place dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Une certaine bohémienne, nommée Liance ou Léance, conduite en 1686 à la Salpêtrière, avait été, à l'époque de sa grande vogue, enfermée au couvent, par ordre de la reine

* Sandos de Courtilz, *Annales de la Cour et de Paris*.

qui daignait s'occuper de sa conversion; « elle pensa y faire enrager tout le monde, car elle se mettoit à danser dès qu'on lui parloit d'oraison. »

Les troupes du Marais et de l'hôtel de Bourgogne gardaient une sorte de style érotomanesque, qui fut quelque temps le triomphe de M^{lle} du Parc. L'apparition d'une femme nue sur le théâtre était fréquente, d'après les relations et les gravures du temps, et Tallemant des Réaux affirme que la gorge ne pouvait être plus dévoilée. Thérèse de Gorla, femme de du Parc, dit Gros-René, offrait cette charnalité de buste qui garde dans l'évasement du corsage le repos des masses bien suspendues.

Danseuse de premier ordre, elle déployait en ses ajustements un faste excessif. Ses jupes transparentes ou soyeuses étaient fendues sur le côté et laissaient à découvert certains friands morceaux. C'est le cas de rappeler cette description d'une jeune fille qui, d'après le commandement de son seigneur, s'en va semer des cerises sur de beaux draps blancs, mais après s'être dépouillée de ses derniers vêtements : « Les yeux paillards qui se glissaient vers ces bonnes cuisses pleines et relevées de tout ce que la beauté communique à tels remparts et commoditez du cachet d'amour, ravissoient de regards goulus toutes les plus parfaites idées qu'ils en

pouvoient remarquer ; et combien qu'il y eût tant de beautez mignonement étalées en doux spectacle, il n'y avoit pourtant qu'un petit endroit qui fust envieusement recherché avec la vue ; tous les regards tiraient au but où chascun eût voulu donner... » Le décor champêtre, marbre et verdure, sombre, dans lequel M^{lle} du Parc se transformait en nymphe lascive, permettait à l'œil de détailler sur le repoussoir des teintes, chaque ligne de cette nudité grasse, sur laquelle flambait la pointe carminée des seins. Comme le roulant du contour agrafait bien les deux hanches, et comme la blondeur des chairs reposait douillettement dans les gris tourterelle et les tons roses battus de blanc des étoffes ! La tête s'enlevait avec une beauté ascensionnelle qui lui communiquait l'air d'évolution d'une jeune déité ; l'œil, d'après le portrait gravé dans le livre de Hillemacher, était fin, sardonique, lançant ses rayons époinés sur la foule. Les lignes molles d'un buste tour à tour ployé et soulevé, gardaient un jeu de volupté mourante, et les minces guirlandes de gaze rosée semblaient aussi se pâmer d'amour en s'écrasant étroitement contre le torse, en allant s'affaisser aussi bas que la bouche la plus passionnée se permet de descendre.

Jusqu'en 1668, Racine se débat dans toutes les intensités d'un amour effréné ; il aime peut-être

M^{lle} du Parc avec une ivresse que n'a pas dû connaître la Champmeslé; mais la du Parc meurt si mystérieusement entre ses bras sans vouloir dire son secret, que nous sommes contraint de prendre l'interrogatoire de la Voisin pour connaître ses derniers moments :

INTERROGATOIRE DE LA VOISIN.

« Du 21 novembre 1679.

— Qui lui avait donné la connaissance de la du Parc, comédienne ?

— Elle l'a connue il y a quatorze ans, étaient très-bonnes amies ensemble, et elle a su toutes ses affaires pendant ce temps. Elle avait eu l'intention de nous déclarer, il y a déjà du temps, que la du Parc devait avoir été empoisonnée, et que l'on a soupçonné Jean Racine; le bruit en a été assez grand; ce qu'elle a d'autant plus lieu de présumer que Racine a toujours empêché qu'elle, qui était la bonne amie de la du Parc, ne l'ait vue pendant tout le cours de la maladie dont elle est décédée, quoique la du Parc la demandât toujours; mais quoique elle y allât pour la voir, on ne l'a jamais voulu laisser entrer, et ce par l'ordre de Racine, ce qu'elle a su par la belle-mère de la du Parc, appelée M^{lle} de Gorle, et par les filles de la du Parc, qui sont à l'hôtel de

Soissons, qui lui ont marqué que Racine était cause de leur malheur.

— S'il ne lui a jamais été fait de proposition de se défaire de la du Parc par poison?

— L'on y aurait été bien mal reçu.

— Si elle ne sait pas que l'on s'est adressé pour cela à la de la Grange?

— Elle ne sait point cela.

— Si elle ne connaît pas un comédien boiteux?

— Oui, et c'est Béjart, qu'elle n'a vu que deux fois.

— Si Béjart n'avait pas quelque mauvaise volonté contre la du Parc?

— Non, et ce qu'elle a su touchant Racine a été premièrement par M^{lle} de Gorle.

— Ce que de Gorle lui a dit, et interpellée de le déclarer précisément?

— De Gorle lui a dit que Racine, ayant épousé secrètement du Parc, était jaloux de tout le monde, et particulièrement d'elle, Voisin, dont il avait beaucoup d'ombrage, et qu'il s'en était défait par poison, et à cause de son extrême jalousie, et que, pendant la maladie de du Parc, Racine ne partait point du chevet de son lit, qu'il lui tira de son doigt un diamant de prix, et avait aussi détourné les bijoux et principaux effets de du Parc, qui en avait pour beaucoup d'argent; que même on n'avait pas voulu la laisser par-

ler à Manon, sa femme de chambre, qui est sage-femme, quoiqu'elle demandait Manon et qu'elle lui fit écrire pour venir à Paris la voir, aussi bien qu'elle, Voisin.

— Si de Gorle ne lui a point dit de quelle manière l'empoisonnement avait été fait, et de qui on s'était servi pour cela ?

— Non.

— Si elle a connu M. de Comminges ?

— Si c'est M. de Comminges, de Vervins, elle l'a connu et va nous dire ce que c'est. Il vint un jour chez elle, de la même sorte que d'autres gens y venaient, et lui ayant regardé dans la main, elle lui dit qu'il y avait quelque dessein dans son esprit, qu'elle voyait dans sa main une direction de Saturne avec celle du soleil, qui lui donnait lieu de lui dire de quitter ce dessein, parce qu'il lui ferait de l'embarras, et que c'était un dessein de point d'honneur qu'il devait abandonner ; sur quoi s'étant retiré, il revint quelques jours après ayant le visage et les yeux jaunes, ce qui lui donna lieu de lui dire de quitter son dessein de point d'honneur ; mais il lui dit ces mots : Ce coquin de Launay-Gravé vient toujours m'appeler lorsque je suis dans les armes et de garde au Louvre. Et enfin M. de Comminges étant revenu encore une fois, entre autres pour lui dire que de Launay-Gravé l'attendait à huit lieues de

Paris pour se battre, elle lui dit qu'il perdrait ses pas et qu'il n'y trouverait personne; et avait alors, M. de Comminges, à ce qu'il lui dit, sept ou huit chevaux de relais, afin de pouvoir se sauver, en cas qu'il vînt à tuer son homme; et le soir M. de Comminges étant de retour, il vint en habit déguisé et le nez dans son manteau, la trouver, et lui dit qu'il n'avait trouvé personne au rendez-vous, mais qu'il viendrait bien à bout de son affaire. Et est vrai aussi que quelques jours après, et par un hasard, à ce qu'elle croit, M. de Launay-Gravé, qui était un blondin, vint chez elle, qui lui regarda à la main et lui dit qu'elle voyait une direction de Mars conjointe avec Saturne au regard du soleil, ce qui lui fit dire qu'elle connaissait qu'il avait un dessein de point d'honneur et qu'il y aurait du sang répandu; sur quoi il lui demanda s'il en mourrait, mais elle ne lui voulut pas dire, mais seulement de quitter son dessein, et qu'il y aurait beaucoup de violence; et peu de jours après, elle apprit qu'il y avait eu une rencontre entre MM. de Comminges et de Launay, et qu'ils étaient huit, quatre contre quatre, dans laquelle rencontre M. de Launay fut tué, et le corps apporté dans une maison vis-à-vis la sienne, chez M^{me} Fournier, et ce fut Le Boutier qui le lui dit dès lors, et que c'était le corps de M. de Launay-Gravé, et

elle n'a point vu depuis M. de Comminges, sinon lorsqu'il fut à la Conciergerie, où elle fut le voir avec la femme de son procureur. »

Ces détails ne furent connus qu'en l'année 1679, comme on l'a vu. En 1668, à l'époque où mourait M^{lle} du Parc, nul n'aurait soupçonné les incidents qui accompagnèrent sa mort. On supposa que Thérèse de Gorla, veuve depuis quelques années, exposée tout à coup à une grossesse qui aurait amené un certain scandale, avait voulu tenter sur elle des manœuvres dont le résultat amena sa mort *. L'opinion propagea ce bruit, et Racine suivit le convoi en amant désespéré. La *Gazette* de Robinet enregistre l'événement **.

L'hostel de Bourgogne est en d'ueil
Depuis peu voyant au cerçuëil,
Son Andromaque si brillante,
Si charmante et si triomphante,
Autrement la belle du Parc,
Par qui l'Amour tiroit de l'arc,
Sur les cœurs, avec tant d'adresse.
Clotfos, sans yeux et sans tendresse
Pour les plus accomplis objets,
Comme pour les plus imparfaits,
Et qui n'aime pas le théâtre,
Dont tout le monde est idolâtre,

* Ravaisson, *Archives de la Bastille*, tome VI.

** Robinet, *Lettres en vers*.

Nous a ravi cette beauté
Dont chacun étoit enchante,
Alors qu'avec un port de reyne
Elle paroissoit sur la scene,
Et tout ce qu'elle eut de charmant
Git dans le sombre monument.

Elle y fut mercredy conduite
Avec une nombreuse suite,
Dont étoient les comédiens,
Tant les François qu'Italiens.
Les adorateurs de ses charmes,
Qui ne la suivoient pas sans larmes,
Quelques-uns d'eux, incognito,
Qui, je crois, dans leur memento,
Auront de la belle inhumée,
Fort longtemps, l'image imprimée.
Item, maints differens amours,
Assemblez de sombres atours,
Qui pour le pas sembloient se battre.
Item, les poëtes de théâtre,
Dont l'un le plus intéressé,
Étoit à demy trépassé.
Item, plusieurs peintres célèbres,
Étoient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs sçavants pinceaux
Été l'un des objets plus beaux.
Item, enfin une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses sectateurs,
Ou plutôt de ses spectateurs :
Et c'est ce que pour épitaphe,
En stile d'historiographe,
Croyant lui deuoir ce souci
J'en ay bien voulu métre scy.



IV

LA question qui saisit de suite est celle-ci : Pourquoi Racine aurait-il attenté aux jours de sa maîtresse? Supposait-il qu'elle voulait le quitter, et les poisons qu'elle but n'étaient-ils que des philtres dangereux? Un incident grave appelant l'attention, est que M^{lle} du Parc était enceinte, et ce ne pouvait être que de l'œuvre de Racine. Or, voici une des hypothèses qui se présenteraient :

Attendant l'accouchement de l'actrice, Racine, qui sacrifiait tout à l'opinion, eut peut-être peur que ce fait se présentant avec éclat n'éveillât l'attention sur lui, car son *moi* était avant tout sa préoccupation. S'il était marié secrètement, il dut craindre qu'au moment où Thérèse accoucherait, son mariage avec elle fût divulgué, ce qu'il avait des raisons de cacher, soit à cause de sa famille, soit parce que cette union

ne satisfaisait pas son ambition. Racine, convolant à tous les honneurs, supposait-il qu'une comédienne l'empêcherait d'entrer à l'Académie? Quoi qu'il en soit, lui et M^{lle} de Gorla recevaient la Voisin dans leur intimité; Racine avait pu apprendre de la célèbre entremetteuse plusieurs révélations sur l'usage des drogues dont elle se servait lorsqu'elle voulait faire disparaître quelqu'un. Il lui était difficile de connaître M^{me} Voisin sans pénétrer ses desseins et sa profonde habileté. En l'éloignant du lit de mort de M^{lle} du Parc, on écartait donc un témoin dangereux qui eût sans doute précisé dans quel ordre de fait se classait le soudain trépas de Thérèse de Gorla, et les ordres si absolus donnés par son amant à cet égard méritent examen. Manon, sa femme de chambre, qui était sage-femme — détail à considérer — à laquelle elle écrivait, fut également repoussée; ces lettres devaient passer par l'intermédiaire de Racine, puisqu'elles furent introuvables. Ce refus de laisser pénétrer Manon n'indiquerait-il pas une fois de plus qu'on avait des raisons de garder inconnues les causes de cette maladie?

Pour quel autre motif tenait-il encore si impérieusement à établir le vide autour de la victime? Ceci est l'objet d'une seconde hypothèse.

Nous avons vu que M^{lle} du Parc était posses-

seur de bijoux d'un grand prix. La cupidité, l'amour du lucre n'étaient pas les moindres défauts de l'auteur d'*Athalie*. Il aimait l'argent, non parce qu'il constitue l'indépendance de l'homme, parce qu'il empêche les tentations trop âpres de la conscience, mais afin d'assouvir ses appétits, et pour entasser. Molière ne légua d'autre fortune que sa troupe; Racine, demi-gentilhomme, demi-bourgeois, laissa en pleine prospérité sa famille. Ce qui se passa au lit de mort de M^{lle} du Parc, où il ôta plusieurs fois du doigt de la jeune femme une bague de prix, prouverait assez par quelles mains certains objets de valeur disparurent de la maison de la comédienne lorsqu'elle expira; de plus, cela confirmerait que sa mort n'était pas sans utilité pour Racine. En cette dernière supposition, étant seul avec elle, il put lui prendre non-seulement ses bijoux, mais son or. En un mot, la mort de Thérèse du Parc, si répugnante que soit cette raison, lui rendait son indépendance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut pas longtemps affecté par son souvenir : l'année suivante on le disait l'amant en titre de M^{lle} de Champmeslé.

Il y eut alors une femme qui paraît avoir joué un rôle occulte dans toute cette affaire : cette femme est une Mancini, c'est la fameuse comtesse de Soissons, celle qu'on fit disparaître au

début du procès. Dans l'interrogatoire de la Voisin nous avons vu que les filles de M^{lle} du Parc étaient à l'hôtel de Soissons; la comtesse devait connaître l'actrice et les principaux incidents sur lesquels M^{lles} du Parc basaient leur accusation contre l'amant de leur mère. « Elle n'a pu envisager la prison : on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouoit à la bassette mercredi : M. de Bouillon entra, il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France, ou aller à la Bastille : elle ne balança point, elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint, on dit que madame la comtesse soupait en ville : tout le monde s'en alla persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais, aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne vouloit pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle étoit innocente; mais que ces coquines de femmes avoient pris plaisir à la nommer : elle pleura, passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur. »

Voilà comment disparut un des principaux inculpés du procès; qu'on en pèse un instant les conséquences. Qui nous assure que la comtesse n'emportait point avec elle le secret de la mort de M^{lle} du Parc? Son départ forcé put devenir la cause qui, précisément, contraignit à ne point inculper Racine, et l'absence d'un témoin ayant fréquenté du Parc empêchait des révélations nécessaires. Il y aurait lieu d'insister sur les conjectures émanant de cette disparition.

Sans outre-passer ici la note sévère de l'histoire, on se représente l'incident de cet empoisonnement sous un aspect assez étrange. Dans une de ces pièces si vastes, si hautes, dans l'èdifice d'un large lit Louis XIII, une femme expire sous le poids d'une secrète torture. Nul confident de cette scène fort tragique à côté de la couche qui a si souvent ployé sous de virils embrassements, et l'on inscrit l'arrivée de la mort en une série de tons des plus solennels et des plus lugubres. Racine, nous l'avons vu, est demeuré seul avec du Parc; l'œil de la mourante semble avoir la puissance d'enregistrer des rayons partis on ne sait d'où, qui lui transmettent une dernière fois les couleurs diaprées des fêtes ardentes qu'elle vient de quitter. Le merveilleux ensemble des objets nuancés par l'amour, remonte percer le jaune soleil de son agonie; un peu de lu-

mière file dans les feuillages plats des tapisseries et d'ineffables bruissements s'échappent des végétaux représentés. Tout à l'heure les allées blanches du paysage seront ensuairées d'ombre; mais en ce moment la nature ne s'occupe qu'à repétrer, pour celle qui s'en va, les formes longues et sveltes qui mordaient si bien les talons et les reins de saint Antoine. Et cet homme, que la beauté de ses traits fait reconnaître, ce poète au regard délayé d'effémination, épie, calcule, surmène les derniers instants de celle qui l'a peut-être deviné. Une fille de théâtre meurt, tenant entre ses doigts un simulacre de Dieu, et le plissement de sa chair, l'accentuation de ses muscles entre les bouillons de dentelle de l'oreiller, ne pourraient dévoiler quelles souffrances ont instrumenté en elle.





V

TRANSPORTONS-NOUS à l'année 1680. Dans cet intervalle Molière est mort. Racine, au faite des honneurs, a su se rendre indispensable. Historiographe du roi depuis 1673, il l'accompagne aux prises des villes, attaché à cette majesté suprême que sa grandeur enchaîne toujours au rivage, lorsqu'on se bat d'un autre côté; il siège à l'Académie près de Bossuet et de M. de Bezons; nul n'a jamais soupçonné le terrible secret enfoui dans sa conscience; vers 1677, il éprouve le besoin de s'adjoindre l'Église comme alliée.

Pressentait-il alors que la magistrature pourrait tôt ou tard le ressaisir? Avait-il deviné qu'au pied des autels résidait sa seule sauvegarde? Quel prêtre chargé de diriger les mouvements de cette conscience troublée reçut un tel aveu? Ce sont là des mystères auxquels on doit demander l'explication de ces retours subits à une religion

seule capable de fournir des adversaires et des défenseurs à un homme dans la situation où était Racine. Si le gentilhomme de la chambre du roi n'avait point parcouru les étapes d'un converti avant l'époque où Louvois jeta son nom sur la liste des accusés, nul doute qu'il eût grossi le nombre de ceux qui comparurent devant le lieutenant criminel La Reynie.

Et que l'on descende au fond de cette organisation effrayée, Quel homme, sous le poids d'une pareille terreur, n'eût sauvé sa famille à tout prix, et ne se serait dit que sa tête valait bien une messe, si mal chantée qu'elle fût? Quel est le criminel qui, prévoyant d'être découvert, n'eût préféré cent fois renoncer à la scène où on le sifflait, pour obtenir une paix relative avec lui-même, en s'imposant des expiations secrètes, expiations au bout desquelles il rencontrait l'alliance sacro-politique de M. de Meaux? L'hésitation était impossible. *Phèdre* devenait un admirable prétexte; la conversion de Racine était écrite à la chute du rideau. Le sentiment, qui fait entrer au couvent la jeune fille que le monde a repoussée, entraînait le poète. — Viens, lui disaient les voix de la solitude, le sanctuaire aime les ambitieux. Qui-conque est avec nous ne sera jamais en danger, parce que nous nous appelons légion; si perdu de débauche et de crimes que soit un homme,

malheur à celui qui nous le disputerait quand il est notre complice; c'est chose que le roi très-chrétien ne tenterait jamais.

Racine connut ce langage. Transporté un instant en esprit sur l'une des plus hautes cimes sociales, il écouta l'Église lui murmurer comme dans l'Évangile : — Vois ces peuples, ces royaumes, ces altières souverainetés de l'art que tu es en danger de perdre. En vérité, je te le dis, tout cela t'appartiendra de nouveau si, te prosternant tout à coup devant moi au milieu de ta vive carrière, tu veux me reconnaître et m'adorer.

Et démentira-t-on que certains aspects de la conversion de Racine ne soient contenus dans cette fine analyse de Saint-Évremond :

« La dévotion fera retrouver quelquefois à une vieille des délicatesses de sentiment et des tendresses de cœur, que les plus jeunes n'auroient pas dans le mariage, ou dans une galanterie usée. Une galanterie nouvelle plaît en tout jusqu'à parler des vieux péchés dont on se repent; car il y a une douceur secrète à détester ce qui en a déplu et à rappeler ce qu'ils ont eu d'agréable.

« Ce n'est donc point ce qui plaisoit qu'on quitte en changeant de vie; c'est ce qu'on ne pouvoit plus souffrir. Il y a peu de conversions où l'on ne sente un mélange secret de la douceur du souvenir et de la douleur de la pénitence.

« Il y a quelque chose d'amoureux au repentir d'une passion amoureuse.

« J'en ai connu qui faisoient entrer dans leur conversion le plaisir du changement; j'en ai connu qui, se dévouant à Dieu, goûtoient une joie malicieuse de l'infidélité qu'elles pensoient faire aux hommes.

« Pour quelques-unes, Dieu est un nouvel amant qui les console de celui qu'elles ont perdu : en quelques autres, *la dévotion est un dessein d'intérêt et le mystère d'une nouvelle conduite.* »

Cependant, les interrogatoires passaient chaque jour sous les yeux du roi. M. de Luxembourg, M^{me} de Tingry et la duchesse de Bouillon comparaissaient devant la chambre ardente. M^{me} de Polignac avait vu décréter contre elle la prise de corps, ainsi que la maréchale de La Ferté. La comtesse de Soissons avait pu gagner Bruxelles. La mode était d'aller coucher à la Bastille. M. de Luxembourg partait remettre à Baisemeaux l'ordre qu'il avait apporté de Saint-Germain; il lisait la Vie des saints, ce dont plaisantait agréablement M^{me} de Sévigné, répétant à ce sujet qu'il ne savait plus à quel saint se vouer.

Ce fut le tour de la duchesse. « Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre; elle s'assit dans une chaise qu'on

lui avoit préparée; et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire; c'étoit: — Qu'elle ne venoit là que par le respect qu'elle avoit pour l'ordre du Roi, et nullement pour la chambre qu'elle ne reconnoissoit point, ne voulant pas déroger au privilége des ducs. Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant et fit voir une très-belle main: elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge. — Connoissez-vous la Vigoureux? — Non. — Connoissez-vous la Voisin? — Oui. — Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari? — Moi, me défaire! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? — C'est que je voulois voir les sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fît tous les pas. — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? Elle dit que non par plus d'une raison, et tout cela d'un air riant et fort dédaigneux. — Eh bien, messieurs, est ce là ce que vous avez à me dire? — Oui, madame. Elle se lève et en sortant elle dit tout haut: — Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. Elle fut reçue de tous ses anciens amis et amies (sic) avec adoration, tant elle étoit jolie, naïve,

naturelle, hardie et d'un bon air et d'un esprit tranquille. »

O femme ! ô Sévigné ! re ue de ses *amies*, dites-vous, avec adoration ! au lendemain d'un interrogatoire judiciaire, au d but d'un proc s criminel ; quoi ! vous parlez s rieusement d'amiti  f minine ; et c' tait ainsi de votre temps ! Vous d bitez cela avec tant d'assurance que nous sommes bien forc  d'y croire un peu ; et vous aussi vous auriez donc v cu en Arcadie ?

Voltaire nous a laiss  une  bauche de trois lignes sur le m me incident :

« La Reynie, l'un des pr sidents de cette chambre, fut assez mal avis  pour demander   la duchesse de Bouillon si elle avoit vu le diable : elle repondit qu'elle voyoit dans ce moment, qu'il  toit fort laid et fort vilain, et qu'il  toit d guis  en conseiller d' tat ; l'interrogatoire ne fut gu re pouss  plus loin. » Mais l'instruction criminelle s'attaquait aux noms les plus illustres, au point que chaque gentilhomme ayant quelque charge   la cour s'attendait    tre mand . Comme il a toujours  t  de bon go t en France de rire   c t  du danger, Charles de S vign   crivait   M^{me} de Grignan : « Me revoil  enfin, ma belle petite s ur, tout plant    Paris,   c t  de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point d'avoir voulu empoisonner ; et je vous assure que par le

tems qui court ce n'est pas un petit mérite. »

C'est le 11 janvier que la fameuse lettre de Louvois fut écrite à M. de Bezons :

« A Saint-Germain, le 11 janvier 1680.

« Monsieur, j'ai reçu les billets que vous avez pris la peine de m'écrire les 8, 9 et 10 de ce mois, avec la déclaration de La Devaux, qui étoit jointe à celle du 9, laquelle je vous renvoie :

« Comme je crois vous avoir déjà expliqué que l'intention du Roi étoit que l'on éclaircisse les faits résultant des procédures qui avoient été mises dans des feuilles à part, je ne vous répéterai pas, je vous dirai seulement qu'auparavant que la Voisin soit jugée, il faut l'interroger sur tous les faits contenus dans lesdites procédures, desquels on pourra attendre quelque preuve.

« Il doit en être usé de même à l'égard des autres personnes; en un mot, il faut instruire toutes les affaires, qui que ce soit qu'elles puissent regarder, observant toujours que Sa Majesté veut être avertie chaque jour de ce qui se découvrira ou prouvera de nouveau contre madame de Vivonne. Vous trouverez ci-joint les ordres du Roi nécessaires pour faire arrêter la dame Larcher, ceux pour l'arret du sieur Racine vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez. »

Avec de pareils indices entre les mains, un juge d'instruction n'eût pas hésité, de nos jours, à faire appeler en son cabinet l'homme ainsi nommé dans un interrogatoire; or, où est le prévenu qui sortira innocenté du cabinet d'un juge d'instruction? Une fois le battant de la porte retombé sur lui, il devient le sujet sur lequel le scalpel de Thémis se promènera depuis l'ongle du pied jusqu'à la racine des cheveux; il n'est pas de nerf, pas de fibre, pas de viscère qui ne crierait sous l'instrument; et quand cette viande humaine sera ainsi déchiquetée, une sentence capitale achèvera de la broyer; l'homme apporté sur la table de marbre de justice, quel qu'il soit, peut se considérer comme perdu; si c'est une affaire criminelle, l'échafaud ou le bague l'attendent; et si parfois le hasard le jette dans un de ces engrenages, rien, rien au monde ne l'y soustraira. L'ancien dicton : « Ne touchez pas à la hache » est vrai, sans la moindre parcelle de métaphore : il est des endroits où il ne faut pas se risquer, parce qu'on n'en revient plus.

Louis XIV le savait; il se contenta de jeter à ses grands pourvoyeurs le corps de la Voisin, mais il leur arracha Racine, si coupable qu'il eût pu être en effet. Goûta-t-il de la joie à leur disputer cette proie, à empêcher cette argile de poète de crier sous la roue des tortureurs, à

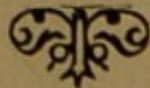
l'éloigner de ce bec de vautour qui aime à tâter du vivant? ou bien Louvois fut-il le seul conseiller qui retint sa main? Pour braver la magistrature, il fallait être deux fois fort. Ce n'était pas de trop de Louvois derrière Louis XIV. Ces grandes charges de justicier, d'homme de robe, qui se payaient si cher, exigeaient la confiscation des biens pour remplir les coffres de l'État. Un pauvre diable de publiciste de quelque gazette eût préservé sa tête plutôt que l'homme parvenu à une charge de cour, ou possesseur d'une des rares puissances de l'esprit. Toute la meute grognante des salles de la Sainte-Chapelle aboyait sur cette piste; ses regards chassieux l'épiaient dans les contre-allées de Versailles, l'oreille basse, comme un carlin qui vient de recevoir un coup de pied parce qu'il se mêle de flairer un visiteur protégé par le maître.

Sauvage en ses fureurs, la magistrature était quelquefois exempte de trahison, en ce qu'il lui était moins nécessaire qu'aujourd'hui de dresser des pièges autour du justiciable. Elle mettait l'homme sous la roue, ou elle le laissait tranquille; les basses insultes n'avalirent pas toujours pour cela la victime avant le supplice. Sanglante et fanatique, mais faisant en quelque sorte un aveu tacite de ses voluptés cruelles, il lui est arrivé quelquefois de consentir à ne point con-

damner des innocents (sic). On lui ricanait au nez à Versailles même. Que deviendrait-on aujourd'hui si l'on donnait l'équivalent des *Plaideurs* au Théâtre-Français?

Ce n'est qu'avec toutes sortes de restrictions que nous formulons ce vague éloge, si éloge il y a. On ne l'a pas plutôt dit qu'on voudrait le reprendre, car voici comment Saint-Simon s'exprime à propos du président à mortier Lamoignon : « Il étoit fils aîné du premier président Lamoignon, et frère du trop fameux Bâville, intendant de Languedoc. Mais Bâville étoit à luy, où il avoit tant qu'il pouvoit force seigneurs de la cour, quelques jours pendant les vacances et toujours le célèbre Père Bourdaloue. C'étoit un homme ennivré de la cour, de la faveur du grand et brillant monde, qui se vouloit mêler de tous les mariages et de tous les testaments, et à qui *comme à tout Lamoignon il ne fallait se fier que de bonne sorte*. Il avoit cédé sa charge à son fils, que le fils de celui-là possède encore, qui, en tout, ont bien moins valu même que celui dont il s'agit ici * . »

* Saint-Simon, t. V, ch. III.





VI

ENTRE l'enceinte de la ville et le quartier Saint-Denis, sur le terrain placé en contre-bas des remparts, s'édifièrent des maisons dans lesquelles on permit aux ouvriers de s'établir, sans avoir rien à démêler avec les maîtrises. On appela ce quartier : la Villeneuve. Les rues tracées furent les rues de Bourbon, de Cléry, Beau-regard; chaque habitation y était accompagnée d'un vaste jardin, où la police ne parvenait guère, et les maris encore moins. Les logements, d'un prix modique, attiraient les petits commerçants, les artisans, les ouvriers. La Voisin, née Catherine des Hayes, veuve de Montvoisin, bonnetier de profession, s'était installée à cet endroit reculé de la ville, ainsi que d'autres devineresses. Le nom civil de M^{me} Voisin, dans lequel les savants ont retrouvé, à leur grande joie, une aphérèse, en ce qu'il était coupé en tête, puis-

qu'on en avait retranché la syllabe « Mont, » ce nom était déjà signalé en justice. En 1664, une ouvrière du sieur Montvoisin, établi sur le pont Marie, avait déposé une plainte contre lui, par laquelle nous apprenons que sa femme était déjà une nécromancienne en renom. Catherine des Hayes avait commencé le métier de sage-femme, qui impliquait toutes les autres professions utiles aux classes élevées. Elle cacha les fautes de ces grandes dames, leur procurant des amants et des drogues pour avorter. « La première pensée de l'homme, a dit un physiologiste, qu'il soit lépreux ou forçat, infâme ou malade, est d'avoir un complice de sa destinée. A satisfaire ce sentiment, qui est la vie même, il emploie toutes ses forces, toute sa puissance, la verve de sa vie. » La Voisin fut donc la complice du xvii^e siècle. Elle lui garda sa jeunesse, atténua ses rides, aiguïsa ses rouages libertins. Elle eut l'art de déblayer toutes les routes; elle endoctrina chacun de ses clients d'une foi romanesque en sa destinée.

Les bohémiens venus du fond de l'Inde avaient propagé dans toute l'Europe les croyances en chiromancie et en cartomancie. L'argent afflua donc chez Catherine des Hayes, qui arriva à posséder suisse et laquais. Les mémoires du temps, les *Lettres et Historiettes*, celles de Tallema n

des Réaux, par exemple, racontent que les femmes riches et de bonne naissance, entretenaient à leurs gages des ministres de leurs plaisirs. On n'a pas oublié celle de la présidente Tambonneau, nommée M^{me} Anne. « Le président Tambonneau, raconte Tallemant, disait à ce sujet avec le plus grand sérieux à Ninon : Ma petite femme ? Je vous assure qu'elle est aussi modeste qu'une autre femme, et puis elle a, pensez-vous, une dame Anne tout aussi prude que pourrait être la vôtre. Ninon fit ce conte-là à crever de rire. » Sous des apparences de duègnes, ces affiliées cachaient aux yeux d'un mari leurs fonctions lucratives.

On protégeait donc la Voisin dans les plus hautes classes ; ses talents furent de ceux qu'on employa pour se débarrasser des gens qui gênaient. Aujourd'hui, la Voisin se fût montrée une de nos troisièmes ou quatrièmes puissances diplomatiques. C'est dans son salon que se seraient débattues les ventes de sous-préfectures et de journaux, les nominations à tous les postes ; l'autorité l'achetant comme espion, elle en aurait servi toutes les haines ; sous ses doigts, les poudres de succession auraient eu beau jeu pour se répandre. On mit sur le compte d'une feinte croyance à ses sortilèges, de l'effroi prétendu qu'elle inspirait, l'obligation si nécessaire de faire

disparaître une personne initiée à des secrets d'État. La cour de Rome, en pareil cas, se serait empressée d'inviter à déjeuner. Catherine de Médicis, dédaignant de confier sa vengeance à un vulgaire justicier, aurait simplement tourné le bouton d'une porte et l'oubliette eût fait son office; mais le xvii^e siècle, plus rapproché du xix^e, rêvait l'empreinte de la légalité sur ses actes. C'étaient déjà les interrogations mielleuses d'où l'inculpé sortait pour hurler à « gueule déployée » sur un lit de torture. Un juge s'en donnait le spectacle à son petit lever. Un magistrat marchait de pair avec le bourreau, puisqu'il assistait aux séances dont il réglait la profondeur et l'étendue, en sorte que ces deux puissances alliées contractèrent hymen, et qu'il se fit entre elles alors comme un croisement de race.

Au milieu de cette civilisation française toute grécisée, la figure de la Voisin perce comme une pointe de barbarie. Pendant qu'ensevelie sous les parfums athéniens de Versailles, la société française se croit vouée à la quiétude du marbre et de la tragédie, la queue de dragon du moyen âge fait soudain irruption dans les allées, exhaltant ses souffles pestilentiels, ses venins, ses diaboliques inspirations, ses bouleversements grotesques et féroces. Contraints de se renfoncer sur leurs chaises curules, les juges font de vaines

tentatives pour ressaisir, dans les profondeurs de la perruque in-folio, les conseils de la sagesse, les ruses de la prudence, afin de conjurer le mal. Selon leur habitude ils n'arrivent qu'à exaspérer; chacun est compromis à la cour; on se salue, on s'épie, on s'analyse, on se repousse et on s'avance. Le désordre est à son comble, car l'on ne sait vraiment où l'on va; un reste de cuisine infernale crépite sous les doigts des sorcières, et semble répandre son fumet odieux dans toutes les familles; duchesse et roturière frémissent; l'une et l'autre ont été chez la Voisin: celle-ci a prêté son ventre et celle-là ses reins pour qu'on y célébrât la messe, « contrefaçon du sabbat, dit Michelet, pour amuser de grands seigneurs blasés, Luxembourg et Vendôme son disciple, et les effrontées Mazarines. » A chacun la Voisin révèle d'assez piquants secrets domestiques, et le magistrat qui l'interroge n'est pas bien sûr que le nom de sa femme ne sera pas prononcé tout à l'heure; homme d'église et homme d'épée, bourgeois et comédien, se surprennent mutuellement à avoir palpé des poisons: d'un coup de griffe la Voisin éventre leurs fausses vertus, leurs fausses grandeurs, et traîne à la remorque, très-empêtrés dans les plis de sa robe magique, ces embonpoints majestueux.

Michelet ne considère pas la Voisin comme sorcière, parce qu'elle a dénaturé les vieux rites solennels professés aux âges gothiques dans les rangs des serfs dont la sorcière était la prêtresse bien-aimée. Le portrait que nous donnons ici est gravé dans l'œuvre de Coypel : son air hypocrite et son double menton évoquent l'idée d'un médaillon d'abbesse lubrique ; sur ces grossiers empâtements du visage les années ambitieuses ont roulé ; la chair bondit en crue furieuse sur les muscles. Mais dans ce masque sans os, l'écart des lèvres trace un sourire appâté par le vice ; le nez flotte d'un air grotesque entre les joues ; l'œil à paupière obliquement tendue, quoique à demi enterré dans cette figure flasque, s'ouvre aussi moelleusement que celui d'une sainte qui vient de ressentir de plantureux effets d'amour divin. La tête est enveloppée par la cagoule dont les deux pans retombent sur les épaules. Sous le plissé et la boursouffure des modelés blafards, dans le cou aplati et même dans les morsures des tailles sabrant les pommettes de leurs puissants croisements, la bestialité se dévoile en ses tassements de matière repoussante et nauséabonde. Les accessoires *, qui constituent le tracé ovale du cadre,

* Le format de notre gravure ne nous a pas permis de reproduire ces accessoires.

sont touchés grassement et ressortent avec une extrême vigueur. Les attributs de tous les mystagogues s'y confondent pêle-mêle : le crapaud et le lézard qui ont tenu place dans les objurgations de la Canidie moderne, à côté du nouveau enlacement des serpents personnificateurs de la science chez les Orientaux. Satan, avec la prétendue torche dévastatrice, qui, dès l'origine, n'a symbolisé que l'extirpation des abus par un démon bienfaisant. Enfin, au milieu de ces nuées de chauves-souris, empruntées aux religions nouvelles et antiques, au sein de ces formes narquoises, de ces vierges placides de l'enfer, jaillissent les belladones et les pavots, dernier mot de ce poème de la destruction, dont l'artiste passe en revue tous les agents, depuis l'homme jusqu'au végétal. Et c'est avec une énergie altière que le graveur les a fouillées, ces plantes aux torsions fébriles qui se massent et grimpent, prêtes à vomir l'éternel oubli du fond de leur calice mortifère.

La légende du portrait est ainsi conçue :

Source de tant de maux, maudite créature,
Qui par mille poisons détruisois la nature,
Si ia Parque, en filant tes détestables jours,
A fait régner la mort en détruisant leur cours,
Un supplice effroyable et plein d'ignominie
A sceu trancher le cours de ton énorme vie.

En quoi consistaient les poisons d'Exili mis en circulation par la Voisin et la Vigoureux? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Un individu, nommé Le Sage, s'adjoignit à elle et à sa complice, et s'efforça de bénéficier de la crédulité des grands par des moyens que la grossièreté de leur éducation rendait seuls favorables. La clientèle nombreuse qui réclamait à la Voisin des services de tous genres, la consacra bientôt docteur ès poisons sans qu'on sache ou non aujourd'hui si cette réputation est vraiment acquise.

Le Parlement n'admettant pas les procès en sorcellerie, il fallut constituer une chambre qui siégea à l'Arsenal, et reçut le nom de « chambre ardente, » de la part du peuple. La Reynie, lieutenant criminel, y présida; c'était un des hommes les plus ignorants de son siècle, bien fait pour être le vulgaire pontife devant lequel allaient comparaître plus de deux cents noms illustres. M^{me} de Sévigné le traitait d'homme abominable et ne se gênait pas pour dire que, puisqu'il vivait, c'est qu'il n'y avait pas d'empoisonneur en France. Il allait se venger de quelques personnes distinguées comme se vengent ceux qu'on a oublié d'inviter chez soi, avec la violence qu'emploie un magistrat en face d'un justiciable qu'il ne peut parvenir à intimider. Hargneux, mauvais, sans esprit, hué tout bas par ses con-

frères, faisant rire à ses dépens, il n'avait pas même l'art de construire un réquisitoire qui fût à peu près digestible; tout ce qu'il touchait est resté comme de la haute bouffonnerie.

Nous nous arrêtons, car ce trait pourrait paraître viser d'autres La Reynies, ce qu'à Dieu ne plaise.

Ce doit être outrager la morale que de ne pas trouver M. de La Reynie un grand homme, puisqu'il appartient à la magistrature.

Tous les historiens maintenant sont condamnés à trouver supérieures des individualités comme la sienne. On lui jette dédaigneusement une cause criminelle qu'il est trop heureux de ramasser. On lui rit au nez avec entrain lorsqu'il parle du diable, ce qui ne l'empêche pas de demander à chacun avec persistance : L'avez-vous vu? comme La Fontaine demandant : — Avez-vous lu Baruch? On a pitié des efforts qu'il se donne pour trouver des coupables ayant l'art de lui glisser des doigts avec une agilité désespérante; les grandes dames se moquent de lui dans leurs correspondances qui reviennent parfois sous les yeux du roi.

De quelle rage dut-il être atteint en se voyant enlever l'interrogatoire de Racine! Cet homme qui voulait *jouxter* avec le pouvoir, et que le talon de la botte royale rejetait à sa place, souhaitait

des vengeurs. Il en était réduit à quelques pauvres diables de criminels dont il n'avait aucun mérite à triompher. Il se crut un instant le maître de toutes les existences. Pareil à ceux qui ont abusé de la rhétorique dans leur jeunesse, il voyait dans tous les vases, de la cantharide, ou de la pâte arséniquée. Homme bien pensant, lorsqu'une preuve lui échappe, il écrit à Louvois d'attendre le secours de la Providence, « qui a tiré des plus foibles commencements qu'on sauroit imaginer la connoissance de ce nombre infini de choses étranges qu'il étoit si nécessaire de savoir. » Quand La Reynie est à bout de forces et que la torture ne lui fournit plus rien, il charge Dieu de se transformer en procureur du roi pour découvrir cet amas de crimes. Antoine de Pas, marquis de Feuquières, qu'il avait été forcé de relâcher, écrivait pendant la procédure : « Quoique je ne doute pas que La Reynie, qui est un fol enragé, ne donnât la moitié de son bien pour que je fusse coupable, il faut le laisser faire sans rien dire... il a par ses noirceurs calomnié et fait pousser trop d'honnêtes gens pour qu'un jour on ne lui sache pas fort mauvais gré des pas auxquels il a engagé des gens qui ne sont point à s'en repentir. » Enfin, le malheureux La Reynie vit échapper les criminels de naissance et de valeur que Louvois lui avait presque promis : « Sur les

deux cent vingt-six accusés traduits à sa barre, trente-six avaient péri par la corde, par le fer ou par le feu, les autres étaient confinés dans les prisons de l'État, soit en vertu d'un arrêt, soit arbitrairement *. » Mais en 1688, afin de prouver au curé de Saint-Sulpice son attachement au culte, La Reynie s'empara de la maison d'un protestant pour en faire un séjour de filles repenties, sous la direction de M^{me} de Crombé, et qu'on appela la *Maison du Bon-Pasteur*. C'était purifier un endroit maudit.

On ne saurait trop s'étonner que la plume d'un homme de lettres ait dédié un livre à La Reynie. Cet homme de lettres était Colletet; l'ouvrage avait pour titre : *Les tracas de Paris, ou la seconde partie de la ville de Paris, en vers burlesques*. Aujourd'hui, la société flétrirait avec raison l'imitateur de Colletet ; mais alors c'était une sauvegarde assurée à un livre et qui garantissait l'exactitude de certaines descriptions.

Le récit de la mort de la Voisin a été conté agréablement par M^{me} de Sévigné :

« Ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fût brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savait son arrêt dès lundi, chose

* *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1864, la chambre de l'Arsenal.

fort extraordinaire. Le soir elle dit à ses gardes : Quoi ! nous ne ferons point *médianoche* ! Elle mangea avec eux à minuit, par fantaisie ; car il n'était point jour maigre, elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire ; elle avait dîné et dormit huit heures ; elle fut confrontée sur le matelas à M^{mes} de Dreux et Le Férou, et à plusieurs autres : on ne parle point encore de ce qu'elle a dit ; on croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons : elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches et chansons, elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin, le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon : elle en gronda craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris ; elle étouffa un peu et fut embarrassée ; on voulut la faire confesser : point de nouvelles. A cinq heures on la lia avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc ; c'est

une sorte d'habit pour être brûlée. Elle était fort rouge et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel, M^{me} de Chaulnes, M^{me} de Syilly, la comtesse (de Fiesque) et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombeau; on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois, mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de M^{me} Voisin, célèbre par ses crimes et son impiété. »

Cette dernière phrase est écrite sans que la marquise y prenne garde : « ses crimes et son impiété, » ce qui signifierait logiquement qu'on pourrait être criminel et rester bon chrétien; les crimes passent encore aux yeux de M^{me} de Sévigné ou de ses amis, mais l'impiété, ses entrailles refusent d'absoudre M^{me} Voisin là-dessus. Tuez qui vous voulez, assassinez même, mais ayez de la dévotion. « Un juge, continue-t-elle, toujours à propos de la victime, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : — Ah ! monsieur, il y a certains petits adoucisse-

ments à cause de la faiblesse du sexe. — Eh quoi ! monsieur, on les étrangle ! — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête ; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. — Vous voyez bien, ma fille, que ce n'est pas si terrible que l'on pense. »

Pour M^{me} de Sévigné, sa santé n'en va que mieux à la suite d'une de ces descriptions, peut-être parce qu'on est heureux de sentir ses membres attachés encore après soi en sortant d'un tel spectacle.

L'étonnement est grand en voyant Racine échapper à tous ces mandats d'arrêt jetés sur d'illustres personnages. L'explication la plus sensée paraît être celle-ci : Louis XIV connaissait sa culpabilité. Il avait donc la certitude que le poète, en comparaisant à l'instruction, ne pourrait échapper à un procès criminel ; il n'y avait d'autre ressource que d'empêcher son arrestation si on voulait le sauver. La Voisin ne demandait pas mieux que de parler davantage : c'est ce que l'on n'essaya pas. S'il ne se fût agi que de vagues éclaircissements, Louvois eût certes forcé la main du roi. On laissa le bruit public nommer « l'empoisonneur de M^{lle} du Parc ; » mais il est à remarquer que Racine, qui ne pouvait ignorer ce qu'on disait de lui, ne releva point le gant ; or, c'était l'homme le moins enclin à pardonner

une critique ou une attaque; son acerbité ne connaissait pas de limite; et quelque trait qu'on lui ait décoché, il a toujours su parer les coups. Cette accusation l'a trouvé silencieux. D'après M. Ravaisson, le roi ayant eu un instant l'idée de faire arrêter Racine, et la lettre de Louvois nous le confirmant: « les scrupules de M. de Bezons, qui était académicien, épargnèrent peut-être cet affront à la littérature du xvii^e siècle. »

Nous croyons que ce ne fut pas M. de Bezons qui sauva le poète, l'ordre partit de plus haut. D'un commun accord, chacun se tait: les amis du poète ne prennent point sa défense, ne laissent pas même soupçonner qu'il a manqué d'être arrêté; le roi le conserve près de lui comme à l'ordinaire: rien ne semble avoir transpiré à la cour de la lettre de Louvois. Il fallait que le secret fût bien important pour qu'on mît tant d'insistance à le garder. Il fallait un désir bien supérieur du roi et du ministre, qui n'épargnaient ni ducs ni maréchaux, pour conserver à Racine son crédit intact.

Nous nous faisons un devoir de donner *in extenso* l'opinion de M. Ravaisson au sujet de la culpabilité dont fut soupçonné l'amant de M^{lle} du Parc, sans y ajouter aucun commentaire:

« Jean Racine, trésorier de France, gentilhomme ordinaire et historiographe du Roi, mem-

bre de l'Académie française, né à la Ferté-Milon, le 31 décembre 1639, mort le 22 avril 1699. Il faut dire tout d'abord que cette déclaration, quoique la Voisin l'ait répétée à la question, ne repose que sur un oui-dire, qu'elle n'est confirmée par aucun témoignage, et qu'en définitive on n'a fait aucune poursuite contre Racine; cependant elle avait paru assez sérieuse à Louvois pour qu'il écrivît à M. de La Reynie que le Roi attendait son avis pour faire arrêter Racine. Le génie de Racine brille comme le soleil, et à la distance où nous sommes on n'aperçoit plus les taches; mais les contemporains, plus rapprochés, les voyaient, et plusieurs ont pensé que chez lui le cœur n'était pas à la hauteur de l'esprit. Nous ne connaissons Racine que par les Mémoires de son fils, auquel les détails de la jeunesse paternelle étaient mal connus, et dont le devoir eût été de les taire, s'ils étaient fâcheux. Viennent ensuite les panégyriques des éditeurs et des commentateurs; les premiers croient pousser à la vente en exaltant les vertus de leur auteur, les autres établissent comme un axiome indiscutable que l'écrivain se peint tout entier dans son ouvrage, et que si l'œuvre est excellente, c'est que l'auteur est parfait; mais c'est une théorie à laquelle les faits de la vie réelle donnent de rudes démentis, et il est douteux qu'elle soit bien fondée, même à l'égard

de Racine. C'était un pauvre orphelin, né en province; il finit ses humanités à Port-Royal, où il fut reçu par charité; comme beaucoup de boursiers, il tâchait à s'acquitter en servant de petit secrétaire, faisant les commissions et époussetant les livres des solitaires; ceux-ci chérissaient leur élève, et furent véritablement ses pères spirituels; à vingt et un ans il eut, sur la recommandation de Chapelain, une gratification de cent louis et une pension de six cents livres. Ce n'était pas assez; il obtint un bénéfice, et jusqu'en 1668 il vécut sous le nom de prier d'Épinay. Il put dès lors demeurer à Paris. Il cultiva l'amitié de Molière et débuta sur son théâtre; en 1664, il montrait courageusement sa soutane dans les coulisses, et devint l'amant heureux et public de la du Parc, la plus belle actrice de l'époque. Cette conduite était celle de beaucoup de jeunes bénéficiers qui ne se piquaient pas de régularité, et l'indulgence était grande alors. Nous ne serions pas plus sévères que nos aïeux s'il n'y avait quelque chose de plus sérieux et qui touche au cœur même de l'homme, et cela à propos de la du Parc elle-même. Cette actrice faisait partie de la troupe de Molière, dont elle était le meilleur sujet, et la salle était comble lorsqu'elle jouait. Il faut rappeler que Molière n'avait pas été pour Racine un ca-

marade de lettres ordinaire; il lui avait donné de l'argent; il avait été le premier à recevoir sur son théâtre les tragédies d'un jeune homme alors peu connu; ces souvenirs ne gênèrent pas Racine, et, sous prétexte que le jeu des acteurs ne lui convenait pas, il retira sans façon, après les premières représentations et les dépenses de la mise en scène, sa pièce d'*Alexandre*, qu'il porta aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et il débaucha en même temps la du Parc, qui remplissait le premier rôle; la pièce fut jouée sur les deux théâtres à la fois. La troupe de Molière faillit être ruinée, et l'aurait été sans le prodigieux génie du directeur. On connaît sa tendresse pour ses acteurs; elle lui coûta la vie, parce qu'il ne voulut pas compromettre leurs recettes en interrompant leurs représentations du *Malade imaginaire*. Molière, qui pardonnait facilement ses propres injures, était inexorable lorsqu'il s'agissait de son théâtre; lui et Racine en demeurèrent brouillés pour la vie. Ce n'est pas le seul fait de ce genre. Chapelain avait, et même avant Molière, deviné le talent de Racine; il l'avait fait connaître à la cour et lui avait obtenu gratification et pension: la reconnaissance n'empêcha pas Racine de se joindre à Boileau pour l'accabler d'épigrammes. Il est hors de doute que Chapelain fut un poète

exécrable, et tout le monde avait le droit de s'en moquer bien haut, excepté Racine; mais il avait un bon mot à placer et il le plaça. Citons un autre trait et ce sera le dernier : Lorsque Racine fut devenu un abbé de coulisses et l'amant déclaré d'une actrice, les solitaires de Port-Royal, affligés, refusèrent de le voir, et l'un d'eux, Nicole, se permit d'écrire, comme s'il avait senti la déclaration de la Voisin, que les poètes de théâtre étaient des empoisonneurs publics; l'injure, s'il y en a une, s'adressait à Desmarets Saint-Sorlin, mauvais homme et poète très-médiocre. Racine prit à son compte le mot d'empoisonneurs, et s'en irrita; mais comme la vertu immaculée des poètes est un sujet difficile à défendre, il se jeta de côté, et fit paraître un pamphlet où il répandit le ridicule à pleines mains sur ses anciens bienfaiteurs; c'est, du reste, un chef-d'œuvre et la meilleure satire qu'on ait écrite sur Port-Royal. Boileau, quoiqu'il fût son métier de médire, y trouva trop d'ingratitude et empêcha son ami de continuer. Tout cela avait créé à Racine la réputation d'un homme faux, égoïste, méchant, flatteur avec les gens de cour et sans ménagement pour ses égaux et ses inférieurs; aussi, lorsqu'il se maria et parut se confiner désormais dans l'exercice des vertus du ménage et des pratiques les plus exactes de la religion, cette conversion

trouva des incroyables, et Fontenelle, qui rendait à Racine une épigramme pour plusieurs autres, put dire dans un Noël :

Sa dévotion, don, don,
Chacun édifia, là, là,
Hors l'enfant et la mère,

sans que personne ait protesté. On ne voit pas non plus que le roi ni ses ministres, en apprenant l'abominable accusation de la Voisin, aient montré à la croire la répugnance qu'éprouve la postérité, aux yeux de laquelle, entre les défauts que nous avons relevés et le métier d'empoisonneur, il y a un abîme infranchissable. »





VII

RACINE avait donc une de ces réputations assez discutées auxquelles s'appliquerait le mot de M^{me} de Sévigné : « Je trouve la réputation des hommes bien plus délicate et blonde que celle des femmes. » Corneille possède la gloire robuste que rien n'altère. Un souffle suffit pour ternir un instant celle de Racine. Le bruit avec lequel il se plut à proclamer ses pénitences, ne causa point de dupes ; on l'attaqua avec une agressivité de forme prouvant que son passé n'était pas oublié :

Dès que la pauvreté ne lui fait plus de peur,
Racine, ce tragique auteur,
Dont la dévotion trouve tant d'incrédules,
Déteste tout haut les moyens
Qui l'ont comblé d'honneurs, de biens,
Et plein de délicats scrupules,
Mit sur son compte les péchés
Qu'ont pu faire les gens que ses vers ont touchés ;

Ils n'en ont pas changé peut-être autant qu'il pense,
 Mais au lieu d'étaler son dévot embarras,
 Si ses biens mal acquis troublent sa conscience,
 Pourquoi ne s'en défait-il pas ?

Ce n'était que peu de chose; on avait été plus terrible à la réception de La Bruyère à l'Académie : l'auteur des portraits s'était avisé de mettre Corneille au-dessous de Racine. La révolte avait été immense, et l'on poursuivit avec rage l'auteur d'*Athalie* :

Racine, détaché de la gloire du monde,
 Sachant que La Bruyère avoit dit, quoique mal,
 Que Corneille, le grand Corneille,
 Loin d'être préféré n'était pas son égal :
 « Cet éloge est fait à merveille,
 Dit-il; qu'on n'ôte rien; qui vit pour le seigneur
 Doit avoir soin de son honneur. »

« Pour maintenir les dits de La Bruyère,
 Qui me feroient grand tort s'ils étoient retranchez,
 Je perdrais le grand corps qui s'est, pour ses péchez,
 Avisé d'écouter une plainte grossière.
 Aux dévots tels que moi, on ne fait point d'affront.
 Les mots ont été dits, les mots demeureront. »

Voilà le fait, toute l'Académie
 En est témoin. Comment nommera-t-on
 Ce sentiment chrétien d'éviter l'infamie
 Qui tomberoit sur son grand nom
 S'il faisoit à Corneille un parti plus honneste ?
 Voulez-vous que je parle net ?
 C'est proprement faire dans son bonnet
 Et puis le mettre sur sa teste.

Mon Dieu, quelle comparaison !
Disoit toute bonne cervelle,
Quand on faisoit le parallèle
Du grand Racine et de Pradon.¹
Mais quand Racine au grand Corneille
Vient se comparer sans raison,
Chacun s'écrie à la pareille :
Mon Dieu, quelle comparaison !

Bossuet, imploré par Racine, menaça l'Académie au nom du poëte. Il affirma qu'on porterait plainte au roi, dans le cas où l'on retrancherait à l'impression du discours de La Bruyère l'éloge si outré de Racine. Ce fameux démêlé nous est encore signalé en traits plus ou moins empoisonnés :

Les quarante beaux esprits,
Grâce à Racine ont pris
L'excellent et beau La Bruyère,
Dont le discours ne fut pas bon.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Avec un air de soldat,
Bien qu'il soit un pied plat,
Devant les maîtres du langage,
Il parla presque bas-breton.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Dans son fichu compliment
Il dit effrontément
Qu'il n'avoit pas brigué de place.

Cet endroit fut assez bouffon.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Avec d'assez brillants traits,
Il fit de faux portraits,
Racine au-dessus de Corneille
Pensa faire siffler, dit-on.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

L'Académie en frémit,
Et dans son courroux dit :
Je vengerai bien ce grand homme,
L'honneur le veut et la raison.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Racine, ce franc dévot,
En a fait dire un mot
Par un grand et modeste évêque,
Qui vint menacer en son nom.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

L'Académie a cédé,
Quelques-uns ont grondé ;
Mais toujours juste et toujours sage,
Elle a tremblé pour le jetton.
Du dernier je vous en réponds
Mais de l'autre, non, non.

Mais les tons les plus aigus, les plus acérés,
sont contenus dans ces trois strophes qui reflètent
à elles seules la plus étrange provocation sous de
malicieuses équivoques :

Suis ce que je te conseille,
Sans t'en vouloir plaindre au Roy,
Souffre que le grand Corneille
Soit mis au-dessus de toy.

— Je ne sçaurois
Qu'il soit en place pareille,
J'en mourrois.

Ta vanité me chagrine,
Loin d'être friant d'honneur,
La dévotion, Racine,
Veut qu'on soit humble de cœur.

— Je ne sçaurois.
— Fais-en du moins quelque mine.
— J'en mourrois.

Si tu ne veux pas me croire,
Quitte le dévot sentier;
Drappé par ta vieille gloire,
Reprends ton premier métier.

— Je ne sçaurois.
— Imprime donc ton histoire.
— J'en mourrois.

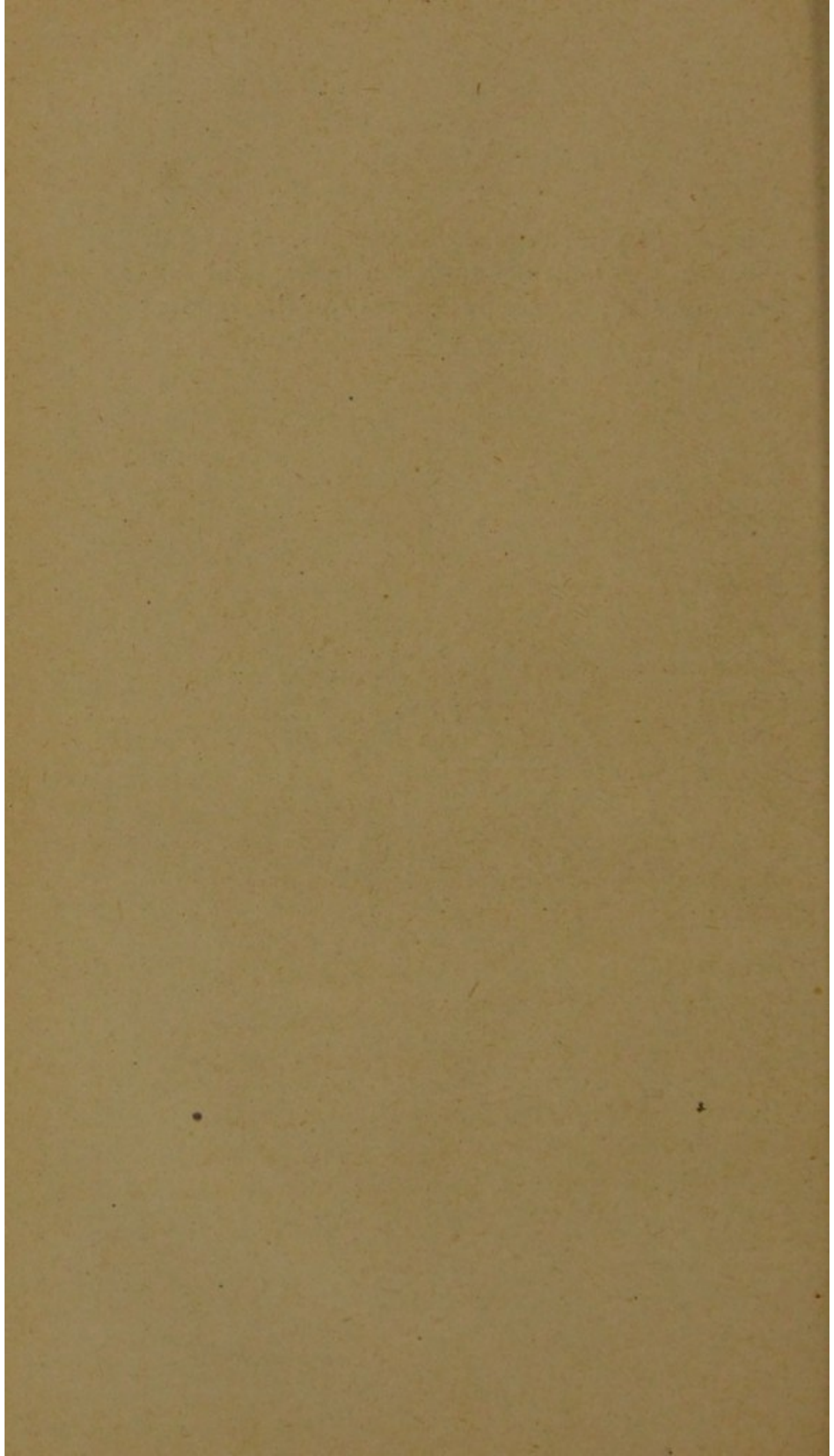
Ces chansons étaient l'écho de l'opinion publique. A présent relisons cette page de Spanhem qui retrace la situation de l'ex-amant de la Champmeslé parmi les grands.

« M. de Racine a passé du théâtre à la cour, où il est devenu habile courtisan, dévôt même. Le mérite de ses pièces dramatiques n'égale pas celui qu'il a eu de se former en ce pays-là, où il fait *toutes sortes de personnages*, où il compli-

mente avec la foule, où il blâme et crie dans le tête-à-tête, où il s'accommode à toutes les intrigues où on veut le mettre; mais *celle de la dévotion domine chez lui* : il tâche toujours de tenir ceux qui en sont les chefs; le Jansénisme en France n'est plus à la mode; mais pour paraître plus honnête homme et pour passer pour spirituel, il n'est pas fâché qu'on le croie janséniste. On s'en est aperçu et cela lui a fait tort. Il débite la science avec beaucoup de gravité; il donne ses décisions avec une modestie suffisante qui impose. Il est bon grec, bon latin; son français est le plus pur, quelquefois élevé, quelquefois médiocre, et presque toujours rempli de nouveautés. Je ne sais si M. de Racine s'acquerra autant de réputation dans l'histoire que dans la poésie, mais je doute qu'il soit fidèle historien. Il voudrait bien qu'on le crût propre à rendre service, mais il n'a ni la volonté ni le pouvoir de le faire; c'est encore beaucoup pour lui que de se soutenir. Pour un homme venu de rien, il a pris aisément les manières de la cour. Les comédiens lui en avaient donné un faux air, il l'a rectifié, et il est de mise partout, jusqu'au chevet du lit du roi, où il a l'honneur de lire quelquefois : ce qu'il fait mieux qu'un autre. S'il était prédicateur ou comédien, il surpasserait tout en l'un et l'autre genre. C'est le savant de

la cour. La duchesse de Bourgogne est ravie de l'avoir à sa table ou après son repas, pour l'interroger sur plusieurs choses qu'elle ignore : c'est là qu'il triomphe. »







VIII

Au lendemain du xvii^e siècle, où Andromaque nous paraît plus que jamais semblable à la veuve d'un colonel français, c'est faire preuve d'une éducation si déplorable de n'être point prosterné devant Racine, qu'on hésite à l'avouer. Le fils qui cesse de vénérer l'auteur d'*Iphigénie*, abreuvera de chagrins la vieillesse de son père; et que dire de l'homme qui ne cherchera pas une femme en tout semblable à l'une de ses héroïnes :

De l'aimable vertu doux et puissants attraits,
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres.

Certes, voilà une belle-fille agréable pour un beau-père, mais nous en demandons pardon à M. Taine, qui trouve nécessaire qu'un amant de

tragédie « soit devant sa maîtresse comme dans son oratoire, » il ne nous semble pas que les sens doivent être nuls en des relations pareilles. Bossuet, qu'on ne taxera guère, supposons-nous, de trop d'indulgence, s'est écrié un beau matin dans sa lettre au père Caffaro : « Dites-moi, que veut un Corneille dans son *Cid*, sinon qu'on aime une Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder ? Si l'auteur d'une tragédie ne sait pas intéresser le spectateur, l'émouvoir, le transporter de la passion qu'il a voulu exprimer, où tombe-t-il si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans l'insupportable ? Toute la fin de son art, c'est qu'on soit comme son héros épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités, en un mot qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire. »

Cette volupté aiguë de l'amour, allant jusqu'à la souffrance, que Corneille, croyons-nous, a dû ressentir, et qui ne s'imposera jamais que dans une forme personnelle, volontaire, mais non dans le moule banal du convenu, Racine l'a ignorée jusqu'au jour où il créa *Andromaque* et *Phèdre*. Méthodique, il suit lentement le développement d'un thème, d'un sentiment auxquels il creuse le magnifique sépulcre de la période bien unie, toute rectangulaire, où la pensée ne dé-

passera pas un pouce du contour si nettement arrêté. Reflet du siècle où il vit, son but est d'en traduire les idées, et non de soulever un effet neuf, une situation plus piquante que celle qu'on est habitué de connaître; mais il a un don merveilleux d'une incontestable puissance : le don de l'assimilation. S'il est Français dans ses tragédies, il s'est du moins montré païen avec *Phèdre*; il l'a rendue en son cachet de sérénité auguste, type de la mort chez les Grecs, paraissant se désagrèger peu à peu de son individualité pour se mêler aux éléments terrestres et entrer dans le grand tout. Les anciens sont si près de la nature qu'ils n'ont point d'efforts exagérés à tenter lorsqu'il s'agit de lui rendre leur poussière : « Je sens mes membres brisés se dissoudre, dit la Phèdre d'Euripide; esclaves, prenez ces belles mains. » La nature cueille les « éphémères, » en quelque sorte sans qu'il soit besoin de beaucoup de lutte de leur part pour descendre promptement en elle; on les trouve presque toujours debout sur le seuil de ce vaste ensevelissement. C'est bien le caractère de Phèdre, tel qu'il a été compris par Racine, et lorsqu'elle râle son spasme suprême, on la voit presque en train de subir l'approche des dissolvantes ténèbres, enlevée à notre perception, attirée hors de la vie comme par un chœur d'ombres.

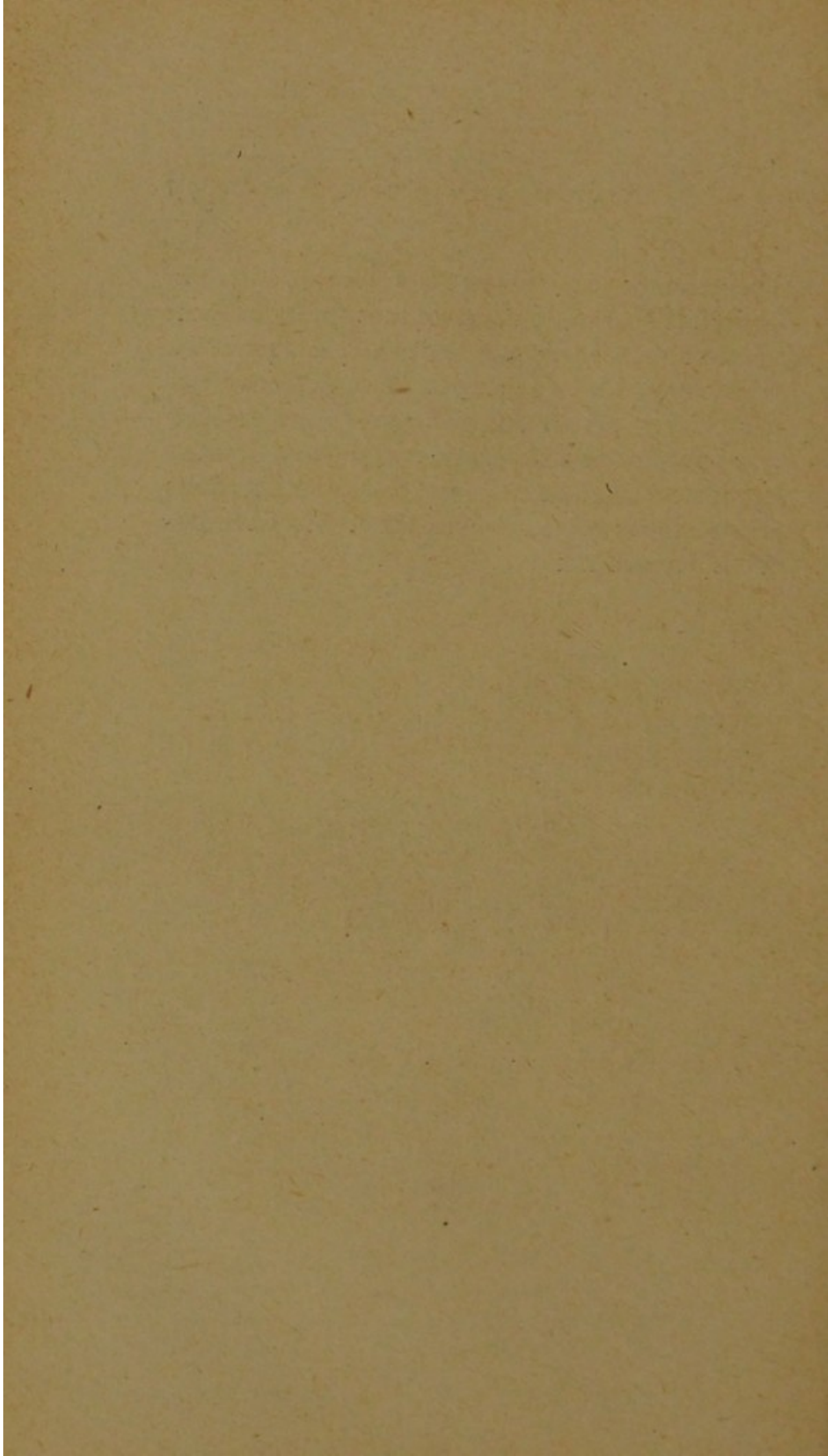
Le même fait se passe à l'heure dernière de l'*Hippolyte* d'Euripide, lorsque Artémis soutient, fortifiée de sa présence, le héros dont les mânes vont se mêler aux essences universelles, et qui entend sa mystérieuse amante invisible pour lui : « Adieu, car il ne m'est pas permis de contempler les morts, ni de souiller mes regards par de funèbres exhalaisons; et déjà je te vois approcher du moment fatal. » Racine a donc étudié cette crise en panthéiste convaincu, devant l'homme mangé, trituré des éléments qui s'en assimilent la substance. S'il ne possède dans l'expression la fougue de la poésie romaine, il y a du moins renfermé l'élégance, la majestueuse ampleur attique; le délire de Phèdre n'est pas loin de ce souffle embrasé, de ce cri, de ce désir aigu, presque farouche, que la terre, selon Pétrone, laisse percer à travers les pierres et les herbes :

. . . *Humus Venerem molles clamavit in herbas.*

C'est toujours la dévorante chaleur qui fait que les œuvres de Tibulle et de Propertius « rient encore d'une fraîche nouvelleté, » comme tout ce qui est puisé aux sources païennes. Nous n'avons point à chercher si, dans *Phèdre*, le vers est plus délié ou plus plein qu'ailleurs; nous ne remarquons que ce seul fait : une figure empreinte du même

rayonnement que la jeune *Tarentine*, de Chénier. Le récitatif y évoque l'agreste sauvagerie des bois où vont se perdre les blêmes héroïnes qu'une caresse trop vive de l'amour a subitement blessées. L'art antique est bien réellement entrevu avec son appétit de la ligne, « sa passion absolue et implacable, sa passion martyre, » et non dans ses décalques anatomiques à l'aide desquels David le ressuscitait.







IX

Si nous admettons aujourd'hui d'une façon presque certaine que Racine ait été criminel, le pouvoir qui le sauva mérite davantage notre respect que la volonté qui l'eût immolé. Qu'est-ce qu'un crime de plus ou de moins? Une goutte d'eau dans l'histoire de la criminalité humaine. Racine poursuit le couronnement de son œuvre ténébreuse en composant peut-être le célèbre pamphlet sur la Guérin, qui donnait une femme en pâture aux ennemis de son mari; car, *la Fameuse Comédienne* a été aussi attribuée à Racine, qui l'aurait écrite pour les beaux yeux de la Champmeslé. On lit en effet dans les *Stromates ou Miscellanées* manuscrits, de Jamet le jeune, tome I^{er}, page 789: « On attribue *les Intrigues de la femme de Molière* au célèbre Racine. M. Racine, son fils, ne m'a dit ni oui ni non. L'édition est sans date, ni nom de lieu. Je lui ai demandé à

Compiègne en août 1736; même réponse. » A cette opinion, le bibliophile Jacob ajoute celle-ci : « Racine, amant de la Champmeslé, avait pu, sans doute, écrire quelques pages contre la Molière, dans ce pamphlet, mais l'auteur ou plutôt le principal auteur était bien La Fontaine... » Si Louis Racine n'a dit ni oui ni non, c'est une raison de plus pour que la postérité ne se prononce pas affirmativement. De toutes les façons l'auteur d'*Athalie* collabora au libelle; il avait eu par son ex-maîtresse toutes sortes de détails sur M^{lle} Molière, puisqu'il est raconté dans le pamphlet en question qu'elle allait « pleurer chez la du Parc l'indifférence que le comte de Guiche témoignait pour elle. » Par conséquent Racine augmentait et soudoyait les attaques avec ses renseignements.

N'avait-il pas inauguré envers ses confrères moins heureux, Boyer, Fontenelle, ses poursuites littéraires haineuses? « Il semble, remarque M. Édouard Thierry¹, à remonter vers Corneille et ses précurseurs, qu'on sent dans le public une impression de respect et comme une cruauté d'être ingrat envers les beaux esprits qui lui consacrent leurs veilles. Boileau tua cette reconnaissance et ce respect. La satire livra d'illustres lettrés au ridicule. Le cabaret littéraire se fit bureau

1. Préface du registre de La Grange.

de parodie. L'ordre du *sifflet* naquit aux dîners du *Mouton blanc*, où Racine tenait le dé avec son ami. C'est au moins ce que donne à entendre Boyer dans la préface de son *Artaxerce*, suppliant le spectateur honnête de ne point se laisser prévenir par ces messieurs qui se font chefs de parti, et moins encore par ceux qui les suivent aveuglément et qui présument avoir le même droit de décider souverainement parce qu'ils ont quelque commerce de débauche ou de plaisir avec eux... »

C'est beaucoup que de boire avec ces grands docteurs,
Qui se font les tyrans du reste des auteurs ;
 Mais se connaître en comédie
Est un don qui dépend d'un naturel heureux,
 Et non pas une maladie
 Qui se gagne à boire avec eux.

En 1699 Racine meurt rempli de la sécurité d'un homme incliné sur son paroissien. Vous n'allâtes point fouiller son corps, noirs milans d'église ; vous l'avez accompagné glorieusement et vous n'eûtes pas assez de terre bénie à jeter sur sa dépouille qui vous avait fait bénéficier de sa gloire pendant que l'ombre de Molière vous affalait encore loin du domaine des consciences. Non, vous avez comblé de vos bénédictions l'ex-disciple de Port-Royal ; vos affiliés propagèrent

son libelle contre la veuve de son ancien camarade, parce que le *Tartufe* continuait d'éventrer vos personnes alors sinistres comme des goules de cimetièrre. Autour de Racine mourant, des amis éplorés saluaient le départ du favori de la fortune, qui est en général un juste, tandis que Molière expirait seul comme un pécheur, ou plutôt comme un paria, comme un pestiféré que vous aviez peut-être fait empoisonner par sa femme et son beau-frère Bérart. Au criminel bon chrétien, vous ouvriez toutes grandes les portes éternelles et vous chantiez en faux-bourdon les vers d'Esther :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre,
Je n'ai fait que passer il n'était déjà plus.

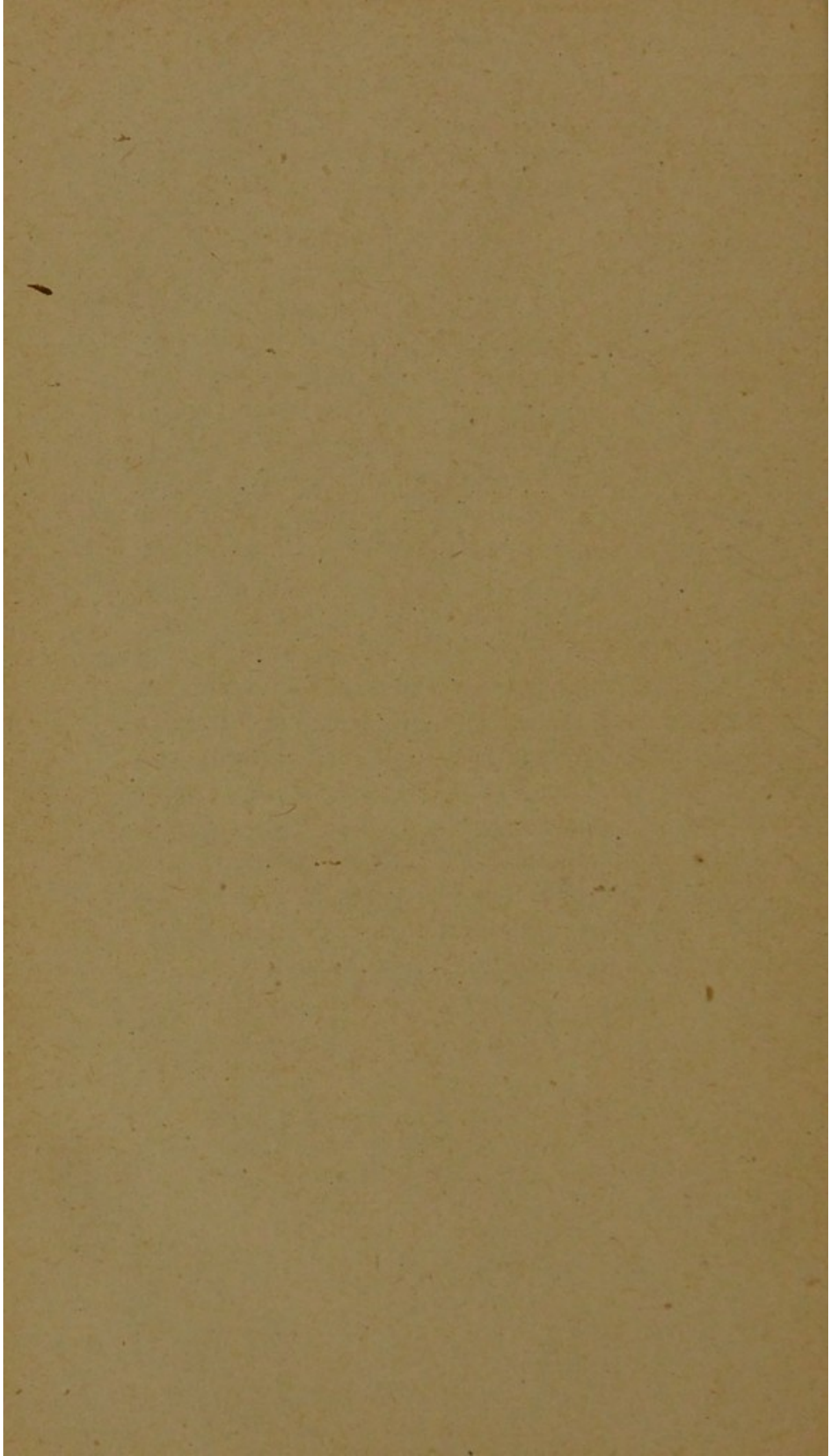
Aussi lorsque Marie-Joseph Chénier conçoit l'utopie d'un fusionnement idéal entre toutes ces personnalités de poètes et de philosophes, Racine, Molière, Pascal, Bossuet, Fénelon, qu'il suppose groupées dans l'outre-tombe sous les ombrages élyséens, lorsqu'en son épître à Voltaire il s'adresse à eux et leur jette cette apostrophe :

Réunis désormais, vous avez entendu
Sur les rives du ciel où la haine s'oublie
La voix du genre humain qui vous réconcilie,

nous nous écrivions alors : Non, cet apaisement philosophique ne peut être accepté par l'historien, chacun retourne à son antagonisme ; ceux qui étaient séparés de cause et de principe le sont toujours, et nous demanderons, hélas ! avec Sainte-Beuve : « Le fleuve où s'oublie la haine diffère-t-il beaucoup, ô poëte ! du fleuve dormant où tout s'oublie ! » C'est-à-dire que l'anéantissement final a seul raison de ces antipathies, de ces violences ; l'imagination de ceux qui restent ne devrait pas, nous le répétons, tenter de pacifier ces mémoires, qui se sont détestées lorsqu'elles avaient l'incarnation terrestre. Le rêve de la souveraine unité est aussi impossible que celui de la fraternité intellectuelle ; on ne peut ramener des consciences et des talents à l'identité comme on ferait d'une troupe de syllogismes ; l'angélologie littéraire des uns sera toujours martelée par les coups de syllabes des autres ; la loi est de se heurter, de s'entre-choquer dans une perpétuelle dissidence.

FIN





IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

